

GRAIN DE SEL

Bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux

2

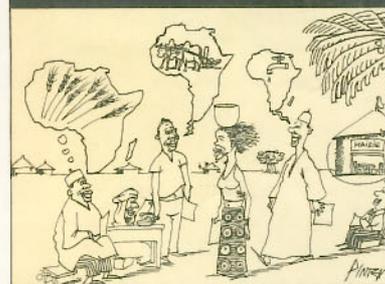
JUILLET 1996

Irrigation
et produits vivriers:
des groupes au travail

◆
Initiatives
de femmes africaines

◆
Coordination
paysanne au Sahel

DOSSIER



**DÉCENTRALISATION
ET DÉVELOPPEMENT
LOCAL**



SOMMAIRE

INFOS DU RÉSEAU

- 3 **Vivriers locaux: couvrir la demande**
- 4 **Office du Niger: Quelle place pour les riziculteurs?**

EN DÉBAT

- 6 **La mondialisation: pour qui?**

REGARDS SUR

- 7 **Le virage rural des femmes d'affaires**
- 8 **Voix des campagnes au féminin**

DOSSIER

- 10 **Une déjà longue histoire...**
- 12 **Regards africains sur la France**
- 14 **Sur la lancée de la gestion de terroir**
- 15 **Le Mali cherche sa voie**
- 16 **Quels appuis de la France ?**
- 17 **Le développement local en sept points**

19 POSTE RESTANTE

VU DU TERRAIN

- 20 **Vers une coordination paysanne au Sahel**

ZOOM

- 21 **Afdi**
L'Europe et le cacao
- 22 **Monoculture cotonnière**
Via campesina

23 PUBLICATIONS

24 A TRAVERS LA PRESSE

Crédit photos • Couverture: Montoroi, Orstom; Vannage des cosses d'arachide • p. 5: Montoroi, Orstom • p. 8: Morell, Orstom • p. 10, Bouttier • p. 15: Martin, Orstom • p. 21: Rivel, Orstom.

É D I T O R I A L

Le choix du développement local

Le deuxième numéro de Grain de Sel ouvre un dossier "développement local et décentralisation" qui concerne très directement une grande partie d'entre vous, amis lecteurs. L'Afrique subsaharienne voit en effet fleurir en ce moment de nombreuses et prometteuses initiatives locales, comme si un vent de liberté stimulante s'était mis à souffler.

Des groupes d'hommes et de femmes s'organisent un peu partout pour améliorer les conditions de vie et de travail dans l'espace qui est celui de leur vie quotidienne et de leurs solidarités immédiates. Le puissant mouvement prend des formes très variées mais n'aurait pas été possible si l'État n'avait pas relâché son emprise, s'il n'avait pas décentralisé et partagé certaines de ses prérogatives. Tant il est vrai que développement local et décentralisation vont ensemble.

Voilà bien un sujet d'échanges, de débats, de réflexion pour l'Inter-Réseaux! Avec l'aide du ministère de la Coopération, un groupe de travail a été constitué sur ce thème. Aussi décentralisé que possible, il organisera enquêtes et débats dans quatre pays. Grain de Sel se fera l'écho de ses travaux et de vos réactions. Dans ce numéro, vous lirez à ce sujet des points de vue pour ouvrir ensemble la réflexion.

Mais l'Inter-Réseaux se doit lui aussi de se développer localement! Le comité technique en a fait sa première priorité. Ne serait-il pas possible de favoriser des échanges de proximité entre les membres du réseau appartenant à la même petite région? Il suffirait de les aider à se connaître et à se rencontrer sur des thèmes qui les préoccupent, et les aider aussi à faire connaître dans tout l'Inter-Réseaux le fruit de leurs expériences et les conclusions de leurs débats.

Le bureau de l'Inter-Réseaux vient d'approuver cette idée qui sera soumise au comité technique en octobre prochain. D'ici là, dites-nous ce que vous en pensez et ce que vous proposez.

Gérard Winter, président de l'Inter-Réseaux

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition **Inter-Réseaux développement rural**, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris. Tel (1) 42465713. Fax (1) 42465424. Email: intereso@imagine.fr
Directeur de la publication: **Gérard WINTER**
Responsable de la rédaction: **Noël BOUTTIER**
Équipe de l'Inter-Réseaux: **Agnès COLLONGE** • **Denis PESCHE** • **DOMINIQUE ZUCKER**
Maquette et mise en page: Françoise Fourcault, 40200041
Impression: Imprimerie 34, Toulouse



**Quoi de neuf
dans Grain de sel?**

Le numéro 1 de *Grain de sel* a été bien apprécié : articles intéressants, mise en page agréable, facilité de lecture... Pour autant, bien des choses sont à améliorer. D'abord, certains d'entre vous se sont plaint avec raison de recevoir si tard le journal. La mise en route de l'Inter-Réseaux a été plus longue que prévue, entraînant un retard pour la conception du numéro 1 (sans compter les délais d'envoi très longs dans certains pays). Mille excuses à tous ces lecteurs. Promis, juré, les prochains *Grain de sel* sortiront de façon régulière (en octobre et décembre).

Des lecteurs nous ont reproché une présentation un peu triste. D'autres ont regretté un manque de diversité des sujets traités. Voilà pourquoi ce n° 2 s'ouvre avec quelques nouveautés. Fini le noir et blanc ! Une couleur d'accompagnement est présente tout au long des 24 pages. Une présentation plus aérée doit permettre au lecteur de mieux se situer.

Trois nouvelles rubriques font leur apparition.

- Le dossier bien sûr (dans un numéro sur deux) : en une dizaine de pages, nous présentons les principaux aspects d'un enjeu pour ouvrir le débat.
- Dans ce numéro, une page "en débat" sur ce qui se dit dans un colloque, une rencontre.
- Et en fin de journal, des extraits de la presse présentant des informations peu connues, des points de vue originaux.

Pour toutes ces nouvelles rubriques, n'hésitez pas à nous communiquer vos réactions. D'autant plus que nous avons d'autres projets pour les numéros à venir. A suivre... En attendant, bonne lecture à tous !

Vivriers locaux : couvrir la demande

Le 22 mai à Paris, une trentaine de personnes participaient à la réunion de lancement du groupe de travail de l'Inter-Réseaux "Reconquête des marchés vivriers¹".

Avec l'augmentation de la population et de l'urbanisation, la progression de la demande en produits vivriers peut contribuer à tirer la croissance agricole. Cependant, le secteur agricole est-il en mesure de répondre à cette demande ? Les années 70 et le début des années 80 ont été marquées par un recours grandissant aux importations alimentaires (riz, blé...) interprétées comme l'incapacité des agricultures à satisfaire les besoins nationaux. Ces importations se sont infléchies depuis et ne correspondraient plus, d'après l'étude Waltps (2), qu'à environ 10 % de la consommation alimentaire d'Afrique de l'Ouest. A long terme, l'approvisionnement des marchés vivriers par les produits locaux n'est pas automatique et ceux-ci devront répondre à au moins trois catégories de critères.

Tout d'abord celui de la disponibilité qui n'est pas garantie pour de nombreux produits. L'objectif prioritaire de beaucoup de producteurs demeure l'autosubsistance, la mise en marché répondant plus à des

Faites connaître vos expériences !

Face aux problèmes d'organisation des filières vivrières, émergent des initiatives de contractualisation commerciale entre producteurs et autres opérateurs. Des formes de concertation réunissant différents agents se mettent en place pour faciliter l'approvisionnement des marchés locaux. Le repérage de ces expériences va constituer l'une des activités du groupe dont les conclusions seront valorisées par des publications et des rencontres.

Envoyez vos témoignages à
Benoît Vergriette, Solagral,
11 passage Penel, 75018 Paris.
Fax 4251 1829.
Email: solagral@filnet.fr

contraintes monétaires qu'à des logiques commerciales. La stabilisation des prix des vivriers, la diversification des productions et des revenus monétaires sont des pistes à encourager en prenant en compte le degré d'insertion dans les marchés et l'accès aux ressources (foncier, équipement...). Le fonctionnement et l'organisation des circuits de distribution jouent un

grand rôle dans l'approvisionnement régulier des marchés urbains.

Ensuite, la question du prix de ces produits. En renchérissant le prix des vivriers importés, la dévaluation du Fcfa devait faciliter un report de la consommation sur les produits locaux. Généralement, les prix du riz et des vivriers locaux transformés ont évolué de manière parallèle: la question des coûts de transformation demeure donc essentielle. En revanche, et partout dans les pays de la zone cfa, pour une même quantité de riz, on peut obtenir aujourd'hui davantage de manioc.

Plus globalement, Blaise Leenhardt a indiqué que la hausse des prix des produits vivriers a été, depuis la dévaluation, supérieure à l'indice général des prix. Ceci signifierait une progression du pouvoir d'achat des ruraux, à la différence des urbains. Ces conclusions ont suscité un vif débat parmi les participants: les producteurs ont-ils réellement vu leurs revenus s'améliorer? Si oui, lesquels et à quoi ont-ils affecté ces revenus? Autant de questions à approfondir...

Enfin, l'essor des filières vivrières dépend pour beaucoup de la qualité des produits offerts à la consommation. La valorisation des produits locaux imitant des importations (pain et pâtes avec céréales, purée d'igname...) n'a connu qu'un succès relatif. En revanche, le marché des produits traditionnels transformés (foutou, atikié...) est un levier important pour le développement de ces filières, à condition de veiller aux besoins et exigences des consommateurs. A noter que la dévaluation a entraîné une baisse qualitative de l'alimentation (diminution de la consommation de viande et de légumes), voire une dégradation de la situation nutritionnelle de certaines populations urbaines - par exemple, les enfants de Cotonou ■

Benoît Vergriette

1. Interventions de S. Sneath (Club du Sahel), P. Moustier (Cirad-Flor), B. Leenhardt (CFD) et N. Bricas (Cirad-Sar). Compte rendu disponible auprès de B. Vergriette.

2. West Africa long term perspective study (étude menée avec l'appui du Club du Sahel).

OFFICE DU NIGER

Quelle place pour les riziculteurs?

Au Mali, l'Office du Niger a connu de profondes évolutions ces dernières années. La place des producteurs s'y est affirmée (difficilement) et les résultats ont suivi. Explications avec Pierre Ponsy, qui a vécu la réforme de cet "État dans l'État" 1.

Grain de sel: Dans quel contexte a été lancée la réforme de l'Office?

Pierre Ponsy: Pour comprendre, il faut remonter à la sécheresse de 1973 dans le Sahel. Cette période a permis aux grandes institutions de prendre conscience de l'importance de ce grand périmètre irrigué. Au début des années quatre-vingt, l'Office a connu un regain d'intérêt. La Banque mondiale était prête à s'engager. Mais l'Office était confronté à de graves problèmes:

rendements riziocoles très limités, personnel pléthorique (on comptait alors plus de 3000 fonctionnaires), déficit structurel de la filière, insécurité foncière des producteurs. Il fallait engager de profondes réformes.

Les coopérations hollandaise et française, notamment, ont mis en place des programmes techniques ambitieux, avec une condition: faire évoluer le fonctionnement de l'Office du Niger. Le projet Retail, lancé en 1985 par la Caisse fran-

çaise de développement, et le projet hollandais Arpon ont joué un rôle pilote. Ils ont permis des avancées agronomiques (la technique du repiquage a été généralisée, la double culture s'est développée) mais aussi d'analyser les contraintes des exploitants, notamment par rapport à la question de la sécurité foncière.

Comment toutes ces réflexions, se sont-elles traduites sur le terrain?

Au début des années quatre-vingt-dix, malgré quelques avancées, la situation de l'Office était très délicate: déficit record, résistance de la bureaucratie vis-à-vis de l'organisation paysanne. Les bailleurs de fonds menaçaient de suspendre l'aide. Il est alors apparu très clairement qu'il fallait casser l'outil pour en reconstruire un autre. Avec une idée majeure: enlever toute fonction commerciale des prérogatives de l'Office qui en avait auparavant le monopole. Avec la réforme de 1993, l'Office du Niger s'est recentré sur ses missions essentielles: gestion de l'eau, entretien des périmètres irrigués. L'État lui a par ailleurs confié des fonctions de conseil rural. Le financement de l'Office doit être assuré par la redevance payée par les producteurs, l'État se contentant d'apporter le complément correspondant aux missions de service public (grands aménagements hydrauliques, conseil rural). Sur un chiffre d'affaires total de 2,3 milliards de Fcfa, la redevance représente environ 1,8 milliard de Fcfa.

Et du point de vue des producteurs, qu'est ce qui a changé concrètement?

Avec le décret de gérance de 1989, les agriculteurs ont pu obtenir un permis d'exploitation. Ce document leur donne un droit d'usage et non un titre de propriété (ne

Plus de 70 ans d'histoire

Au début des années 1920, un ingénieur français Emile Bélime découvre la vallée du Niger et élabore un projet de mise en valeur de cette région par la culture irriguée. Un rêve est né (on parle à l'époque d'un périmètre d'un million d'hectares !) et il n'est pas prêt de s'évanouir. Les réalisations autour du delta du Nil, en Égypte, constituent alors la référence. Après un travail de pression des compagnies coloniales, le gouvernement français décide de lancer un programme d'aménagements de canaux. A partir de 1932, l'Office du Niger est créé et l'arrivée de colons peut commencer dans cette zone peu habitée. Ils seront près de 6000 à s'installer entre 1932 et 1944 pour cultiver le coton et le riz (en gros sur 20000 hectares irrigués). Complètement dépendants de l'administration, ils ont un permis d'exploiter de 10 ans. En fait, ils peuvent être révoqués à tout moment.

Après la guerre et le départ de Bélime de la tête de l'Office, l'accent est mis sur la mécanisation. Malgré des moyens considérables, les échecs se multiplient. Non seulement les prévisions d'aménagement sont loin d'être réalisées (on avait tablé sur 180000 ha) mais les rendements sont ridiculement faibles: 1,6 tonne de riz par ha (1960). Progressivement, la culture du coton est abandonnée.

A son indépendance, le Mali hérite d'une administration pléthorique (6000 employés). Faisant le choix d'un modèle collectiviste, l'Office du Niger, devenu entreprise nationale malienne, ne redonne pas l'initiative aux producteurs. Le gouvernement fixe des objectifs ambitieux à l'Office, lui accorde plus de la moitié des investissements publics consacrés à l'agriculture. Echec: lors du coup d'État militaire de 1968, la production de riz est inférieure de 20 % à son niveau lors de l'indépendance.

Pendant le règne de Traoré, les fermes d'État sont démantelées, la terre redistribuée aux paysans mais l'état ne se desserre pas pour autant. La police économique, chargée de contrôler la livraison de la production à l'État, veille plus que jamais. Progressivement, le Mali s'ouvre à des coopérations étrangères (chinoise puis hollandaise et française). Au début des années 80, la modernisation de l'Office du Niger est à l'ordre du jour.

LE RÉSEAU A LA PAROLE

L'Inter-Réseaux continue à s'élargir. Courant juin, il comptait plus de 5600 membres venus de tous les horizons géographiques et professionnels. Chacun de ceux qui nous rejoignent (bienvenue à eux !) expriment leurs attentes et les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder au sein de l'Inter-Réseaux. Nous vous proposons une première liste de suggestions. Ouvrons le débat !

■ Pour Antoine Faye Ngor, journaliste sénégalais à la télévision RTS, il est important de "faire connaître l'expertise du réseau auprès des organismes spécialisés". Il estime donc nécessaire de réfléchir à des "choix de communication agricole pertinents".

■ Le Béninois Noël Ahononga souhaite que l'Inter-Réseaux soit "un réseau de vulgarisation de nos techniques ou nos réussites en matière d'agriculture" afin d'être un véritable "réseau d'appui aux organisations paysannes."

■ Dombia Bouréma, animateur d'une association villageoise au Mali, voit en l'Inter-Réseaux "le messager entre les paysans d'un pays et entre les continents". A cet effet, il conseille de "simplifier certains textes car n'oubliez pas que vous avez à travailler avec un monde paysan et non avec des intellectuels".

■ De son côté, Aly Ouedraogo, animateur communautaire au Burkina Faso, espère que l'IR sera "une tribune de débat, de réflexions sur les problèmes rencontrés par les ruraux et leurs partenaires et un cadre de recherche de solutions aux obstacles qui entravent le développement des ruraux".

■ Habitant Conakry en Guinée, Mamadou Balde souhaite que l'IR fournisse "aux organisations paysannes une technique de prise en charge des problèmes qui se posent". Concrètement, cela passe par aider les "animateurs ruraux à diagnostiquer des situations et à concevoir des plans d'actions".

■ Camara Boubacar, technicien sénégalais, suggère des thèmes d'action : "apprendre à la population à planifier dans le temps les cultures pour ne pas rencontrer des difficultés dans la commercialisation; former des gens qui, à la longue, peuvent prendre les groupements en charge".

■ Le Camerounais Emile Tekomai Djongoua souhaite des documents sur les questions suivantes : "Comment faire accepter l'auto-promotion dans les villages ? Comment amener les gens à penser, à réfléchir et à prendre conscience de leur avenir afin de le construire ?"

■ Touré Alkaya, ingénieur en irrigation au Mali, propose que "le réseau se penche sur les causes et les conséquences à long terme de l'avancée du désert". Il en explique l'urgence : "Les pays sahéliens riverains du Sahara qui regroupent près de 62 % des membres de l'IR, sont frappés de plein fouet par la sécheresse, leur environnement envahi par des bandes de sable se dégrade inexorablement".

■ Julienne Foutchou, du Cameroun, pose, quant à elle, le problème de l'alphabétisation en Afrique. Elle souhaiterait des appuis techniques pour "la fabrication de matériel local destiné à l'agriculture et à la transformation sous diverses formes des céréales".



Riz prêt pour le repiquage en Basse-Casamance

l'oublions pas, la terre reste propriété de l'État). Ce droit d'usage ne peut lui être retiré qu'en cas de non respect du cahier des charges. En théorie doivent se mettre en place, au niveau des associations villageoises, des comités provisoires de gestion des terres chargés de faire des propositions concernant l'attribution des terres. Dans les faits, de tels comités ont bien du mal à fonctionner, pour des raisons techniques mais aussi de par la très forte pression foncière : pour un exploitant, cent personnes sont en attente de terres. Cela explique en grande partie pourquoi le taux de paiement de la redevance est si fort, de l'ordre de 95 %.

Les producteurs sont-ils mieux organisés et que défendent-ils ?

La situation est assez paradoxale. Apparemment, les choses n'avancent pas beaucoup. A la différence de la région cotonnière voisine où s'est constitué le Sycov (Syndicat des producteurs de coton et vivriers), il n'existe pas, sur la zone de l'Office, d'organisation paysanne dépassant le cadre du village. De façon souterraine, une force paysanne se manifeste très concrètement. Lorsqu'il a fallu négocier le prix de vente du paddy avec les commerçants, aucun des producteurs ne l'a vendu en dessous de 115 Fcfa par kilogramme. N'oublions pas non plus le rôle politique joué par les 175000 paysans de l'Office. Le pouvoir de Bamako a besoin de leur soutien.

Quelles sont les principaux freins à l'organisation paysanne ?

La population paysanne est assez peu homogène. D'une part, la colonisation de ces terres est relativement récente : les paysans sont installés là depuis deux à trois générations. Le monde agricole manque d'homogénéité avec une minorité de colons cultivant des superficies importantes.

D'autre part, la diversité des fonctions assumées par les associations villageoises (emprunts, approvisionnements, aménagements dans les villages) ne facilite pas l'émergence d'une organisation paysanne. Enfin dernière raison, l'Office ne favorise pas une telle évolution. Il est d'accord pour informer mais pas pour débattre sur l'utilisation de la redevance. L'Office doit absolument se dégager de la gestion des terres (dont les communes devraient bientôt avoir la responsabilité du fait de la décentralisation) pour se consacrer à sa compétence première : la gestion de l'eau. Sur cette question, il est important de mettre en place une structure paritaire et de favoriser l'organisation des producteurs ■

Propos recueillis par
Noël Bouttier

1. Une réunion du groupe irrigation a débattu de cette question début juin. Compte rendu disponible auprès de Philippe Lavigne Delville, Groupe irrigation de l'Inter-Réseaux, c/o Gret, 211-213 rue Lafayette, 75010 Paris

La mondialisation, pour qui?

“Mondialisation et développement, des enjeux contradictoires?”
Trois semaines avant la réunion du G7, la ville de Lyon accueillait un colloque¹ sur une question très controversée. Avec en toile de fond, cette interrogation: le(s) Sud(s) a-t-il sa place dans la mondialisation?

La mondialisation, qu'on s'en aperçoive ou non, qu'on le veuille ou non, est une donnée présente à tous les niveaux de l'activité humaine. Le producteur agricole dont les revenus dépendent des cours fixés à Londres, à Chicago ou Tokyo. L'ouvrier européen du textile dont l'emploi est menacé par la croissance faramineuse des économies d'Asie du Sud-Est... Tous les acteurs de l'économie sont concernés par ce phénomène de mondialisation qui se moque des frontières et des règlements. La mondialisation est irréversible: les participants se sont mis d'accord sur ce constat.

Comme tout phénomène complexe, la mondialisation présente deux visages. Le plus visible n'est pas réjouissant. *“La mondialisation est caractérisée par une myopie qui la rend inacceptable,”* explique Christian Comélieu, universitaire genevois. *“Elle prétend étendre à toute la planète, et sans demander l'avis à personne, un système qu'elle affirme le meilleur du monde et dont on sait pourtant qu'il n'est pas généralisable”.* En quelque sorte, la mondialisation vise à l'uniformisation des sociétés autour d'un modèle “occidental” (basé sur la compétition et la consommation). De facto, il aboutit à accentuer encore les inégalités tant à l'intérieur des pays (avec le développement de la grande pauvreté) qu'entre les ensembles géographiques. Comme le disait un intervenant, *“l'Afrique subsaharienne reste à l'écart du mouvement de mondialisation”.*

Reste que celui-ci peut permettre à certains pays de tirer leur épingle du jeu. Ainsi, explique Charles-Albert Michalet, universitaire parisien, *“la dynamique de la mondialisation qui clôt l'ère post-coloniale, est favo-*

nable au développement”. On sort en effet de la relation traditionnelle entre le centre (le Nord) et la périphérie (le Sud) pour évoluer vers des échanges diversifiés, moins inégalitaires. Et d'en citer tous les effets positifs: croissance, exportations de produits manufacturés plus variées, financements pour les entreprises locales, fin des rentes de situation pour les bourgeoisies d'État...

Les délégués du Sud se sont montrés beaucoup moins enthousiastes. L'Indien Duarte Barretto s'est ainsi demandé si la mondialisation n'est pas *“une guerre faite aux plus pauvres”.* Le Brésilien Francisco Whitaker, de la municipalité de Sao Paulo, a constaté que *“le modèle néo-libéral dominant transforme les citoyens en consommateurs”* et que *“la réduction du rôle de l'État va augmenter le pillage national et international alors qu'il nous faudrait un État pilote du développement.”* Quant au Malien Ousmane Sy, face à la mondialisation *“synonyme d'exclusion”*, il s'interroge: *“Comment nous organiser pour jouer notre rôle?”*

“Nourrir la planète, réduire la pauvreté”

Organisé par une dizaine d'ONG et d'organismes (1) les 9 et 10 septembre à Montpellier, un séminaire doit nourrir le débat sur les grands enjeux du sommet mondial de l'alimentation de Rome (novembre 1996): *“Qui sont les pauvres?” “Faut-il s'alarmer de la situation alimentaire mondiale?” “La libéralisation des échanges, un moyen de réduire l'aide?”*... Ces rencontres sont le point de départ d'une grande campagne d'information sur deux ans: *“Demain le monde... le défi alimentaire”.*

Contact: Claudie Dreuil, Cirad-Mes. Tel (33) 67615665. Fax (33) 67615657. Email: dreuil@cirad.fr

1. Parmi lesquels le Cirad, Solagral, le CFSI, l'Inra, l'Orstom, l'Inter-Réseaux...

Si les diagnostics ont été très riches lors du colloque de Lyon, les propositions et les pistes d'avenir ont, elles, fait cruellement défaut, du moins en séance plénière. Certains diront que ce n'était pas le lieu, ni le moment, mais tout de même! Les grandes institutions (Banque mondiale, Coopération française, Union européenne, Pnud (2), FMI) représentées à Lyon cachait (difficilement) leur manque d'idées derrière de grandes déclarations vides de sens à force d'être répétées: *“coordination plus étroite des bailleurs de fonds”, “stratégies d'intégration régionales”, “lutte contre la pauvreté”.* La représentante européenne a d'ailleurs (courageusement) reconnu que *“le silence de l'Europe sur les questions de développement laisse la place aux États-Unis”.*

▼ Lieux de débats dans un monde sans dialogue

Paradoxalement, la panne d'idées des “Grands” laisse le jeu plus ouvert pour les acteurs de la société civile, dont les ONG – très présentes à Lyon. *“La mondialisation redéfinit la notion de modernité en montrant d'autres manières de faire, notamment asiatiques”* et en organisant *“l'espace autour de flux et de réseaux”*, explique l'universitaire africain, Mamadou Diouf. Il a plaidé pour une multiplication des lieux de débat dans un monde sans *“dialogue, ni pluralité de vue”* où *“la technique a souvent remplacé la politique”.*

Ce que le très actif président de la Fondation pour le progrès de l'homme, Pierre Calame, traduit en ces termes: *“Nous devons nous saisir de la mondialisation en citoyens car le monde change dans les têtes avant de changer sur le terrain”* ■

Noël Bouttier

1. Ce colloque était organisé par le Centre international d'études pour le développement local. Actes (prêts à l'automne) à commander au Ciedel, 30 rue Sainte Hélène, 69002 Lyon. Tel (33) 72778750.
2. Programme des Nations-Unies pour le développement.

Le virage rural des femmes d'affaires

Au Sénégal, des femmes d'affaires se sont tournées depuis peu vers l'agriculture. Après des échecs, des projets voient le jour en collaboration avec des femmes rurales. Histoire d'une (r)évolution...

Sortir du cadre domestique pour travailler et aller à l'étranger a été une immense révolution que les femmes d'affaires ont apportée. Ce droit, les femmes l'ont obtenu non par des textes juridiques, mais par la force des choses. Sans bruit, ni tapage, elles ont jeté les bases d'une présence féminine dans les services et l'industrie. Mais comment en sont-elles arrivées là? Les activités de départ des femmes d'affaires étaient en lien direct avec les secteurs d'occupation traditionnelle de la femme: couture, teinture, commerce alimentaire ou de tissus. Elles ont investi le secteur informel parce que jeunes filles, elles n'ont pas pu fréquenter l'école, comme leurs frères, pour aider leur mère à la maison, ou parce que mère au foyer, elles ont dû trouver le complément nécessaire au revenu du mari. Leur capital de départ a des sources très diverses (exceptées le crédit bancaire): les bénéfices des premières activités commerciales mais aussi l'appui familial, l'héritage ou même la vente des bijoux de la dot. Les premières générations ont commencé par revendre de la marchandise achetée auprès des Libanais ou d'autres commerçants. Elles ont ensuite exporté leur expérience locale dans des pays limitrophes comme la Gambie avant de "s'attaquer" à l'Afrique du Nord puis l'Europe et l'Asie. Le système du crédit-fournisseur (permettant de ne payer qu'après écoulement des marchandises) a permis à certaines d'entre elles d'avoir la surface financière (se chiffrant en centaines de millions, voire en milliards de Fcfa) pour investir dans des entreprises industrielles. Arrivent les années 90 et la récession générale. Les Sénégalais achètent de moins en moins. Les faillites de commerçants endettés

auprès des banques se multiplient. S'ajoutent à cela les effets de la dévaluation du franc cfa de janvier 1994. Du jour au lendemain, les femmes d'affaires se sont retrouvées avec des remboursements d'emprunt deux fois supérieurs. Les marges bénéficiaires sur les importations ont quant à elles diminué. Pour beaucoup de femmes d'affaires, la reconversion devient alors une nécessité. Leur âge est souvent une raison avancée. Leur condition physique ne leur permettra pas, disent-elles, de continuer à voyager ainsi. D'où leur recherche d'une activité sédentaire. D'autre part, elles veulent offrir un avenir à leurs enfants.

▼ « Nous avons vu trop grand »

Elles avaient misé pour eux sur le commerce international en leur faisant faire leurs études à l'étranger. Mais voilà que l'évolution de la situation politique, économique et sociale les conduit à "changer de fusil d'épaule" en s'orientant vers les secteurs productifs.

La reconversion de ces femmes se déploie dans des directions diverses, avec à chaque fois de sérieuses embûches. Adja Awa Ndiaye a été par exemple la première à ouvrir une unité de traitement de friperies. Elle a complètement perdu son investissement initial de 134 millions de Fcfa (avant dévaluation). D'autres se sont essayées à l'agrobusiness. Elles ont abordé ce secteur avec une stratégie de commerçants: faire des placements à très court terme pour récolter rapidement des bénéfices. L'échec était au rendez-vous. L'une de ces femmes qui a conduit un projet rizicole dans la communauté rurale de Ross Bethio, raconte: "Le champ avait bien donné mais au moment de la récolte, les oiseaux sont venus et ont

détruit la récolte. Ils ont été plus rapides que les ouvriers recrutés pour la moisson. Au lieu des 500 tonnes attendus, on a eu 18 tonnes. On nous avait conseillé de cultiver 10 ha pour commencer mais nous avons vu trop grand et nous avons cultivé 50 ha".

Leur manque de partenaires crédibles est souvent à l'origine de l'échec. Les tentatives nouées avec des Européens, notamment les Italiens, ont capoté et ont rendu les femmes méfiantes.

Du côté de la grande entreprise, les obstacles sont encore plus insurmontables. Les femmes ont ainsi tenté de prendre le contrôle de la principale usine de textile (la Sotiba) mais après une dure bataille, elles ont perdu. Elles affirment avoir les moyens d'acheter cette usine mais on n'aurait pas voulu leur faire confiance à des femmes...

Et pourtant, les femmes d'affaires détiennent d'importants capitaux, ce

Le Rasef, carte d'identité

Naissance

A la suite du Forum des affaires, organisé en marge de la 5^e conférence régionale africaine sur les femmes, chacun des 27 pays présents devait constituer son Réseau africain de soutien à l'entrepreneuriat féminin (Rasef). Né en janvier 1995 au Sénégal, le Rasef rassemble 469 membres. Cette organisation apolitique est présidée par Adja Dior Diop, membre du conseil économique et social.

Objectifs

- Assister ses membres dans le développement d'entreprises.
- Promouvoir les produits locaux.
- Faciliter l'accès au crédit.
- Susciter les conditions de passage des entreprises du secteur informel au stade de PME.

Projets

Le Rasef Sénégal a déjà organisé un séminaire de formation au commerce international et réalisé un film visionné lors de la Conférence de Pékin. Le gouvernement lui a accordé un terrain qui abritera une fondation, un centre de formation et un observatoire.

Contact: Fatou Sarr, consultante auprès du Rasef, BP 5057-5057 Dakar. Tel (221) 22 42 29. Fax (221) 22 26 95.



Voix des campagnes au féminin

qu'ignorent souvent les pouvoirs publics. Une recherche conduite auprès d'elles en a identifié au moins une cinquantaine capables de créer des petites entreprises. Pour se reconverter dans le secteur productif, elles ont besoin d'un appui en matière d'assistance et de conseil. Elles doivent également affronter la méfiance profonde des banques. Ce qui pose une question sur l'utilisation des ressources nationales: pour quelles raisons les femmes devraient-elles être exclues de l'accès aux crédits publics alors qu'elles ont contribué à l'effort collectif?

▼ Un projet de commercialisation

Malgré ces blocages, les femmes ne sont pas restées inactives. Dans la dynamique de la préparation de la Conférence de Pékin sur les femmes (septembre 1995) s'est constitué le Rasef (voir encadré). Chose originale: cette organisation regroupe au Sénégal autant de femmes issues du milieu rural que des villes. En janvier 1994, des rencontres avec les femmes des dix régions du Sénégal avait permis de monter un projet collectif de commercialisation, associant commerçantes et productrices. Il prévoit de monter des magasins de stockage dans les régions et des structures de gestion. Les financements de base manquent encore pour concrétiser cette idée permettant de sceller le rapprochement économique entre femmes. Toujours est-il qu'après le temps des premiers échecs, une nouvelle page pourrait s'ouvrir permettant aux femmes d'affaires de coopérer avec leurs sœurs. A condition bien sûr que les différentes institutions veuillent bien leur donner un coup de pouce ! ■

Fatou Sarr

**Le travail
des femmes
- ici le repiquage
du riz - n'est pas
toujours reconnu
par les hommes**

La conférence internationale de Pékin en septembre 1995 avait permis la mobilisation des femmes de tous les coins de la planète. L'Afrique n'avait pas été oubliée. Simplement, explique Rosalie Ouaba, la directrice du Cesao (1), "ce sont les femmes urbaines qui prennent part aux conférences où elles représentent les femmes rurales. Mais elles ne trouvent pas, malgré leur bonne volonté, les méthodes pour traduire leurs attentes."

Pour combler ce déficit, le Cesao a organisé courant mars une rencontre des femmes rurales africaines. Cent cinquante organisations et une dizaine de pays étaient ainsi représentés à la rencontre de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

Les initiatives lancées par des femmes dans les villages ne manquent pas. Ici, au Niger, elles ont créé une caisse populaire leur permettant d'octroyer des petits crédits. Là, au Tchad, elles exploitent ensemble un champ et investissent les bénéfices de la vente du mil dans la construction d'un puits. Ailleurs, en Mauritanie, elles ont constitué une union de coopératives pour l'approvisionnement en semences. Et pourtant, les difficultés à être pleinement reconnues sont nombreuses. Les relations avec les organisations paysannes dirigées par des hommes sont souvent tendues. "Le groupement des hommes est le mari du groupement des femmes. Il se comporte à notre égard comme nos époux à la maison, décidant tout à notre place", explique une déléguée. "Nous avons été écartées par les hommes du comité de gestion d'une pharmacie villageoise que nous avait octroyée l'Unicef sous prétexte que nous ne sommes pas lettrées", raconte une Togolaise.

Pour autant, elles ne mettent pas tous les hommes dans le même sac. "Tous ne sont pas hostiles à notre développement, constate une Malienne. Les hommes qui sont déjà sensibilisés doivent sensibiliser les autres". Les femmes mettent généralement en avant leurs qualités de négociatrices. "Il faut amadouer les hommes et non raisonner en termes de combat", explique une militante burkinabé des droits des femmes.

Les femmes déploient souvent des trésors d'imagination pour contourner les obstacles qui se présentent devant elles. Par exemple, concernant l'information "généralement, elles n'ont pas accès au poste radio de la famille et compte tenu du manque de dialogue entre certains hommes et leurs femmes, le peu d'informations recueillies par le mari n'atteint pas la femme". Alors, certaines ont eu l'idée d'acheter à crédit des postes de radio et d'organiser des séances d'écoute communautaire...

Sur quoi peut déboucher une telle rencontre? Premier acquis: des femmes isolées ont pu en rencontrer d'autres confrontées à des problèmes voisins. Elles sont reparties chez elles avec des conseils, des amies et surtout le sentiment d'une solidarité féminine. L'idée de trouver, localement et régionalement, des formes d'organisation des femmes a été avancée pour, selon l'expression de la directrice du Cesao, "devenir un groupe de pression". La route est bien longue mais elle est déjà balisée ■

N. B.

(1) Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest - 01 BP - 305 Bobo-Dioulasso - Burkina. Tel (226) 97 10 17. Fax (226) 97 08 02

DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL



QUELS PROJETS POUR LES TERRITOIRES?

Désigner ses élus locaux, pouvoir s'exprimer sur les choix de développement de sa région, avoir un droit d'information sur les décisions prises... toutes ces aspirations s'expriment de plus en plus fortement en Afrique. Certains pays se lancent sur la voie de la décentralisation. Avec un pouvoir plus proche d'eux, les producteurs, les jeunes, notamment, espèrent être mieux entendus. Rêve ou réalité de demain? En France, des ruraux, peu nombreux au départ, rêvaient de maîtriser le développement de leur territoire, de faire participer la population au débat local. Vingt ans après, certains espaces ruraux (pas tous, loin de là!) ont transformé le rêve en réalités. Mais il leur reste encore beaucoup à faire pour vaincre le poids des habitudes et inverser les tendances économiques qui, bien souvent, prennent des directions contraires au développement local. Mêlant des repères historiques, des points de vue et des regards sur la France et quelques pays africains, ce premier dossier de Grain de sel ouvre un débat important... qui n'est pas près de se refermer.

Dossier réalisé par Noël Bouttier

Une déjà longue histoire...

Comment le développement local s'est construit en France? Quels sont ses premiers "résultats"? Présentation rapide des grandes évolutions avec les commentaires de François Clément¹ qui travaille auprès d'élus ruraux.

« Le développement local, il y en a toujours eu. Simplement, c'est notre regard qui a changé ».

D'entrée de jeu, François Clément n'hésite pas à manier le paradoxe. Si le mot développement local est relativement récent, les réalités auxquelles il renvoie ne datent pas d'hier. Il cite un exemple: "Lorsqu'au Moyen Âge, les moines s'installaient pour mettre en valeur un espace, ils produisaient du développement."

Depuis les années 60-70, l'objectif de "maîtriser collectivement ce qui est produit par chacun des acteurs privés" s'est affirmé dans la société. En quelque sorte, anticiper les effets des activités sociales et économiques qui modèlent un territoire. De toute évidence, la crise durable de la société française a fait réfléchir sur les limites du modèle de développement. Non seulement l'expansion économique s'est ralentie considérablement mais les "dégâts du progrès" se sont fait sentir dans certaines régions: campagnes vidées de leurs habitants et de leurs "cerveaux", vieillissement, problèmes d'environnement...

▼ Participation

Le monde paysan a été une des premières catégories sensibilisées à la nécessité de maîtriser le développement. Ce n'est pas un hasard! Toute une nouvelle génération d'agriculteurs (dont beaucoup avaient été formés par la Jeunesse agricole catholique - JAC) a accéléré la modernisation de l'agriculture. Les campagnes ont complètement changé de visage et il a fallu imaginer de nouvelles façons de s'organiser au niveau du crédit, de l'agriculture de groupe ou du syndicalisme. Cette expérience a permis à des responsables agricoles de comprendre très vite les enjeux du développement local. Ils ont alors élargi leur regard en essayant de

réfléchir à des scénarios possibles pour leur territoire: faut-il tout miser sur une grosse usine ou favoriser la création de petites entreprises? L'agriculture va-t-elle continuer à se spécialiser ou peut-on l'encourager à se diversifier? Le tourisme est-il une chance ou une contrainte pour le territoire? Tous ces débats étaient déjà posés avant les lois de décentrali-

Même s'il y a ici ou là des expériences "exemplaires", la participation des citoyens reste généralement faible. Les élus préfèrent souvent consulter les représentants des groupes socio-professionnels (les chambres d'Agriculture) plutôt que les acteurs de terrain eux-mêmes. Et pourtant, insiste François Clément, "la démocratie participative permet à tous les



Paysage de montagne dans le Pays Basque français

sation par les militants du développement local (des agriculteurs mais aussi des enseignants, des artisans, des employés, etc.). Nombre d'entre eux étaient déjà impliqués dans les conseils municipaux. L'État, de son côté, s'est intéressé à ces questions à partir du milieu des années 70: par exemple, le ministère de l'Agriculture met sur pied des plans d'aménagements ruraux.

Arrivent les lois de décentralisation de 82-83 avec plus de pouvoirs accordés aux collectivités locales. "La décentralisation donne un cadre juridique intéressant à des dynamiques déjà présentes sur le terrain", note François Clément. Une nouvelle génération d'élus ruraux s'est progressivement constituée. Mieux formés, ils sont souvent plus efficaces, savent mieux négocier avec les administrations de l'État.

acteurs de mettre sur la table des idées, des dossiers et ainsi de mieux maîtriser le développement".

La participation du plus grand nombre d'habitants aux décisions est une garantie pour la pérennité des projets. Lors d'une crise interne (départ d'un leader, désaccords de fond) ou externe (fermeture d'une grosse usine, problème agricole), le territoire aura plus de ressources humaines pour trouver des solutions.

Une autre tendance lourde du développement local, c'est de multiplier les partenariats. Les communes se sont ainsi progressivement rapprochées pour mener des actions ensemble sur des dossiers techniques – le ramassage des ordures – mais aussi sur des projets plus ambitieux: des espaces sportifs et culturels, l'accueil d'entreprises, l'animation locale...

Chaque commune garde son conseil municipal, son maire, son identité mais elle s'associe avec ses voisins pour être plus efficace. Cela suppose de ne plus être concurrent les uns les autres pour rechercher de complémentarité. Au lieu de se demander "quelle commune est la plus forte?", on réfléchit à plusieurs autour de la question: "quels projets pour quels besoins?". Les petites communes peuvent alors bénéficier d'équipements presque comparables à ceux des villes.

Reste que l'ensemble du monde rural n'est pas concerné par cette démarche. Sous le poids des rivalités de clochers, des notables et des blocages culturels, le développement de bien des territoires n'est pas maîtrisé. C'est souvent dans ces zones que le "désert vert" progresse sans que cela soit nécessairement lié aux conditions géographiques: bien des espaces montagneux (en Savoie par exemple) font preuve d'un grand dynamisme...

▼ Culture associative

En quoi l'histoire française du développement local peut-elle être utile à l'Afrique? François Clément met en relief quatre points de repère. "La mise en place d'une décentralisation purement juridique et administrative ne produira jamais du développement local. D'autre part, il est nécessaire aussi de constituer aussi une organisation ascendante de la société civile qui parte de la base. Les élus doivent bénéficier de formations allant dans le sens de l'ouverture aux autres acteurs. Troisièmement, le développement local suppose une identité forte avec un territoire. Ce point peut être problématique en Afrique en raison de l'importance historique des déplacements de population. Enfin, l'engagement nécessaire des acteurs suppose de ne pas évoluer dans des systèmes coercitifs ou mafieux. Sinon, il est très difficile de construire une culture partenariale associative qui est un des piliers du développement local." ■

1. François Clément travaille pour Mairie conseils, service de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour l'appui aux communes rurales françaises, 106 rue de l'Université, 75007 Paris. Tel 40492040.

Repères pour l'action

Le développement local est souvent mis à toutes les sauces. Essai de clarification avec Jacques Mercoiret, formateur au Ciepac¹.

Grain de sel: S'il fallait n'en retenir qu'un, quel serait l'élément déterminant dans le lancement d'une démarche de développement local?

Jacques Mercoiret: Des personnes ou des groupes dans une société locale doivent avoir la volonté de modifier la situation, de changer les choses. Cela suppose d'avoir conscience d'un problème, d'un manque, d'un déficit. Le point de départ de cette réflexion est bien souvent provoqué par une rupture dans l'ordre habituel. Cela peut être une usine qui ferme, une filière agricole sinistrée, des changements politiques ou des initiatives qui ont de la peine à s'affirmer...

Pourtant, sur le terrain, la situation que vous décrivez, ne débouche pas toujours sur le démarrage d'actions nouvelles. Pourquoi?

Ce préalable - la prise de conscience - ne suffit pas. Il faut que des porteurs d'initiatives, des innovateurs émergent. Ensemble, ils vont devoir définir des enjeux, des ambitions pour le territoire sur lequel ils vivent. Là encore, cela ne suffit pas sinon il s'agit de démarches individuelles. Ces personnes doivent rassembler d'autres habitants. Le développement local suppose qu'un maximum de personnes, de groupes sociaux se mettent autour de la table. Certains veulent aller vite, d'autres plus lentement. Certains ont beaucoup de projets, d'autres peu. Il faut trouver un ciment commun. En France, cela a souvent été la défense d'un patrimoine commun, d'une identité, d'une culture, d'une économie locale.

Et en Afrique, quelles difficultés majeures freinent le développement local?

La première est liée, selon moi, au poids des références et des modèles anciens de développement, disposant d'enveloppes financières importantes avant même que des partenaires solides n'aient émergé. Même si ces enveloppes sont souvent nécessaires par la suite, elles ne facilitent pas au début la prise de conscience locale. Deuxième handicap important: les hommes politiques cherchent souvent (en France également) à canaliser et à récupérer la mobilisation qui émerge sur le terrain.

Et pourtant, ici ou là, en Afrique, des projets intègrent mieux la dimension du développement local. Un exemple?

Au Sénégal, à Mbour, il existait des projets distincts qui ne communiquaient pas entre eux. Il a suffi qu'un des animateurs de ces projets, un professeur, et un président de communauté rurale se rencontrent pour que l'idée de fédérer tous ces projets prenne forme. Ils ont donc créé un collectif départemental qui regroupe maintenant neuf communautés rurales et deux communautés urbaines. Cette structure assume un rôle de formation interne mais aussi externe.

En résumé, quels sont les facteurs déterminants pour la réussite de telles démarches?

On peut en énumérer un certain nombre: une information libre, la possibilité de se réunir, l'accès à des moyens de financement. Là encore, cela ne suffit pas à expliquer ce qui marche: on voit parfois des projets merveilleux se développer sans bénéficier de ressources financières importantes. De toute façon, une chose est sûre: il n'existe pas de recette miracle. La réussite dépend essentiellement des hommes et des femmes qui se réunissent, se concertent et mènent des projets ensemble ■

(1) Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté

Regards africain

"Un pays toujours en développement"

Stagiaires pendant un mois au Cnearc¹, ils ont visité des expériences conduites en Aveyron (Massif central) et dans l'Aude (Languedoc). Impressions de trois Africains sur ce qu'ils ont vu et entendu.

« De là-bas, on se dit que la France est un pays développé. Ici, ce qui m'a frappé, c'est de voir que la France est toujours en développement. » D'entrée de jeu, François Dibor-Kital, Sénégalais et coordinateur de l'AFVP (2) pour la région de Tambacounda, relève une "curiosité". La France qui se range volontiers dans la catégorie des pays modernes laisse à la traîne de nombreux espaces. Exode rural persistant, vieillissement... le sombre tableau du "désert vert" français n'a pas échappé aux visiteurs. Seulement, note le Nigérien Moussa Boubacar, "la crise qui frappe les productions a poussé la population à réfléchir: que va t-il rester au village si on ne fait rien?"

Et justement, il s'en passe des choses dans certaines communes. Là, des élus réunissent la population; ici, des agriculteurs, des chefs d'entreprise, des associations élaborent ensemble des projets. "Les gens sont très motivés", résume Omar Djigana, un Mauritanien.

Le pouvoir local est considéré comme très proche des gens, donc plus accessible. Dans chaque commune, la population élit son conseil municipal qui désigne le maire. "On ne devient pas maire pour se remplir les poches, explique Moussa Boubacar. En France, un élu, c'est crédible." François Dibor-Kital note pour sa part qu'au Sénégal, il n'existe que 36 communes, soit mille fois moins qu'en France! "Le pouvoir communal reste impersonnel alors qu'il faudrait mettre un nom".

La décentralisation semble une étape nécessaire pour une véritable gestion de proximité. Attention cependant, prévient François, à ne pas utiliser la décentralisation comme paravent à d'autres objectifs moins avou-

ables. Pour lui, derrière des ressemblances entre le Sénégal et la France (dans les deux cas, la décentralisation est ancienne), se cachent des différences fondamentales. En France, les collectivités territoriales assument maintenant des fonctions que l'État avait précédemment en charge. "En France, c'est un désengagement voulu mai, chez nous, sous la pression de la Banque mondiale et du FMI, on ne subventionne plus la santé, ni l'enseignement".

Pas de doute pour les trois Africains: la décentralisation doit être un plus pour la population et non se traduire par un désengagement des missions d'intérêt général, et donc par une dégradation de la qualité de vie. Cela signifie concrètement que les nouvelles collectivités locales en Afrique doivent avoir les moyens d'exercer leurs compétences.

▼ « Des experts africains viendront vous voir »

De ce qu'ils ont vu et entendu, les Africains retiennent en tout cas une chose: la nécessité pour la population de s'organiser pour être partie prenante des évolutions en cours. Le chemin est encore long pour y parvenir. Moussa Boubacar, fonctionnaire dans une direction de l'élevage, note ainsi que "chaque région du Niger attend son projet alors que l'État ne peut pas faire face". Il raconte que beaucoup de projets "s'écroulent" au bout d'un certain temps parce qu'ils ne se sont pas traduits par des réalisations et que la population a "oublié" leur existence...

En France, ils ont remarqué que les habitants participent plus facilement lorsque la réflexion géné-

rale à laquelle on les convie, débouche sur des améliorations dans leur vie quotidienne: équipements sportifs ou culturels, services aux enfants, aux personnes âgées, animations...

F. Dibor-Kital a également noté que les ruraux cherchent de plus en plus à répondre aux attentes exprimées par les urbains. Confrontées à la dégradation de la qualité de l'alimentation ("si ça continue, prévient François, les Français n'auront plus de goût"), les campagnes développent des labels de qualité. L'intérêt est double: les consommateurs sont informés qu'il s'agit de produits fabriqués selon un cahier des

charges; les producteurs peuvent vendre plus cher et améliorer le revenu. La crise vécue par la société française se traduit, explique-t-il, par "un effort pour retrouver des valeurs". "Cela m'a réconforté de constater ces dysfonctionnements et la réaction de la base".

Passionnés par certaines réalisations, les Africains n'oublient pas leur "œil critique". Ils sont ainsi "choqués" par la place (ou l'absence de place) faite aux personnes âgées. Ayant découvert les "asiles pour retraités", ils se demandent si "certaines valeurs, présentes en Afrique, ne sont pas à redécouvrir". Avec cette réflexion: "Si vous ne faites pas attention, des experts africains viendront bientôt vous voir."

Dans le même ordre d'idée, ils sont frappés par l'importance du célibat dans les campagnes. Ils ne comprennent pas comment certains peuvent faire le choix de s'installer dans des coins isolés en vivant seuls. "Le célibat, c'est le premier problème à régler", n'hésite pas à affirmer Omar, le Mauritanien ■



1. Centre national d'études agronomiques pour les régions chaudes, basé à Montpellier

2. Association française des volontaires du progrès

ns sur la France

La diversité de structures se remarque d'abord sur le terrain par le nombre des appellations: syndicat, association, pays, comité d'expansion... Elle s'exprime par ailleurs sur trois autres plans: le niveau territorial (communal, intercommunal, départemental, et régional); le statut juridique (Établissement public de coopération intercommunale - EPCI -, association loi 1901); les compétences (caractère consultatif pour les associations, et décisionnel pour les EPCI).

Dans un premier temps, il n'est pas facile pour l'observateur extérieur d'appréhender ce paysage institutionnel complexe. Cependant, il s'éclaircit lorsqu'on parvient à distinguer deux grandes catégories d'instances: une structure de propositions regroupant socio-professionnels et milieu associatif, et une structure politique, organe de décision où siègent les élus locaux. La coordination de ces deux entités est assurée par un agent de développement local (animateur de territoire). Ce fonctionnement présente l'avantage d'associer les forces vives du territoire. Cependant, le pouvoir de décision reste entièrement aux élus, ce qui peut engendrer chez

les socioprofessionnels de la frustration et un risque de démobilitation. D'où une interrogation de caractère plus général: comment arriver à concilier les aspirations des élus qui sont la plupart du temps de l'ordre du moyen terme (l'échéance étant souvent liée aux prochaines élections locales), et une vision sur le long terme qu'exige les actions élaborées dans le cadre d'un programme de développement global?

Quant aux agents de développement, ils se trouvent dans une situation d'interface entre les élus et la société civile. Ils sont souvent obligés de jouer les "équilibristes"

"L'innovation et la solidarité"

Des responsables de programmes de l'AFVP¹, africains pour la plupart, ont rendu visite à un département très dynamique de l'Ouest de la France, le Maine et Loire. Comment vit-on le développement local?

pour gérer les attentes qui peuvent être contradictoires, sans donner l'impression d'être au service exclusif de l'élu, ni bien sûr d'être contre lui. Assez isolé dans sa fonction et devant se forger tout seul des compétences, l'agent de développement en arrive souvent à s'interroger sur son métier d'autant plus que son statut de contractuel ne lui assure pas une sécurité de l'emploi.

Comment est financé le développement local? L'essentiel est alimenté par la fiscalité. Avec la décentralisation, la région joue un rôle central dans le cadre d'un contrat de Plan négocié avec l'État. Il existe d'autres sources de financement: fonds d'initiatives locales et fonds européens.

Au départ, les actions engagées sont de petite taille, sans lien entre elles, ce qui donne au niveau du "pays" (le territoire auquel s'identifient les acteurs) l'impression d'un "saupoudrage". C'est seulement depuis quelques années qu'est apparue une volonté de coordination des différentes actions dans le cadre d'un programme de développement local global. De l'avis de nos interlocuteurs, les premières réalisations ont permis un apprentissage à l'action collective: "on a appris à travailler ensemble".

Actuellement, beaucoup de pays sont en train de rechercher comment élaborer un plan global de développement dans lequel l'ensemble des actions jusque là sectorielles pourrait s'insérer. Lors de l'élaboration de celui-ci, il peut être fait appel à un cabinet de consultants qui va analyser les actions déjà réalisées et permettre aux acteurs de s'exprimer.

Pour des observateurs africains, il

est surprenant de constater que l'évaluation de projets et la restitution aux populations ne sont pas des pratiques courantes même sur des territoires français ayant une longue expérience du développement local.

D'où quelques interrogations pour l'Afrique subsaharienne. Les contextes étant très différents d'un pays à l'autre, comment tenir compte des spécificités de chacun pour la mise en place de la décentralisation? Quelle sera la stratégie des responsables des organisations paysannes et rurales qui se présentent aujourd'hui comme des acteurs représentatifs de la société civile? Vont-ils souhaiter prendre la "casquette" d'élu ou rester interlocuteur du pouvoir politique local? Ou jouer sur les deux tableaux (comme au Sénégal où la décentralisation est plus ancienne)?

Quelques convictions pour conclure: le développement local n'est pas un modèle mais un processus de citoyenneté active où les différentes composantes de la société se rencontrent, échangent et construisent un projet commun. C'est également un processus fondé sur l'innovation où il faut inventer, adapter des outils financiers, organisationnels. C'est enfin un processus qui s'inscrit dans une logique de solidarité: entre habitants d'un "pays", mais encore entre collectivités territoriales de différents niveaux ■

**Daouda Diagne
et Patrick Néant**

1. Ont participé à ces visites de terrain organisées par l'Association française des volontaires du progrès (AFVP), François Kital (AFVP Sénégal), Isaië Paré (AFVP Burkina Faso), Patrick Néant (AFVP France), Christian Richard (consultant) et Daouda Diagne (Inter-Réseaux).



Sur la lancée de la gestion de terroir

En Afrique, l'idée de développement local est l'héritière de la démarche de gestion de terroir qui constitua il y a dix ans une petite révolution. Explications de Christian Barrier, de la Caisse française de développement.

Grain de sel: Sur quelles bases se sont construits les projets de gestion de terroir?

Christian Barrier: Deux constats principaux ont conduit à réorienter, à partir du milieu des années 80, l'appui au développement rural. Il y avait d'une part une déconnexion très forte entre les projets gérés par les techniciens et les attentes du terrain. Le mode de fonctionnement des systèmes agraires était encore mal compris. D'autre part, l'intensification visée par les programmes ne prenait pas assez en compte les problèmes d'environnement: épuisement des sols, dégradation des ressources naturelles, conflits fonciers... Il fallait donc redonner l'initiative aux producteurs et les inciter à produire mieux.

Populations et bailleurs de fonds étaient-ils toujours sur la même longueur d'onde?

Pas forcément. Les projets de gestion de terroir devaient financer en priorité la préservation de l'environnement. De leur côté, les populations, même si elles avaient conscience des atteintes à

l'environnement de telle ou telle pratique agricole, plaçaient les priorités ailleurs: des crédits, de l'eau et de la santé. Il leur fallait d'abord vivre.

La première génération de projets de gestion de terroir a été conduite par des techniciens des ministères de l'Agriculture. Ceux-ci n'ont pas toujours immédiatement assimilé les acquis de la nouvelle démarche. Ils ont eu tendance à poursuivre leurs travaux de vulgarisation, sans vraiment se mettre à l'écoute des ruraux.

Quand avez-vous constaté le décalage entre les intentions du départ et les réalités?

Dès 1990, au niveau de la CFD. Les subventions visaient trop souvent la préservation des ressources naturelles alors que les ruraux posaient d'autres problèmes plus immédiats. La responsabilisation des producteurs ne se retrouvait pas tout au long de la conduite des projets. A partir de 1992, des changements ont été mis en œuvre. L'identification des investissements les plus utiles doit être établi en lien étroit avec les populations. Les équipes responsables des projets, sélectionnées et formées par la nouvelle approche, doivent bénéficier, de la part des ministères de l'Agriculture, d'une réelle autonomie de gestion.

Ce changement de méthode a dû se heurter à des résistances

Tout naturellement, les ministères de l'Agriculture ont hésité à déléguer la gestion des projets à des opérateurs contractuels. Les ministères de l'Économie et des Finances se sont, de leur côté, inquiétés des dérogations aux règles de gestion des fonds publics que la responsabilisation des communautés rurales et les micro-financements requéraient pourtant. Enfin, les bailleurs de fonds n'avaient pas non plus l'habitude d'instruire des programmes

dont les financements étaient définis une fois le projet mis en place. Cependant, l'idée était bien de redonner l'initiative aux populations rurales.

Comment ce souci de responsabilisation des acteurs locaux se traduit concrètement?

Un gros travail pédagogique est réalisé. Les projets doivent donner aux communautés des méthodes leur permettant de planifier les investissements, de gérer les financements et de mettre en œuvre leurs programmes avec le concours des prestataires de services (entreprises, ONG, services publics). Cette mobilisation des compétences locales s'impose de toute façon, sinon les coûts d'intervention seraient trop élevés, empêchant alors la multiplication de cette démarche.

Les projets insistent beaucoup actuellement sur la formalisation et la transparence des règles du jeu ainsi que sur le contrôle externe des réalisations. L'autonomie locale ne signifie pas absence de règles. D'ailleurs, les populations, conscientes des risques de détournements de fonds, sont demandeuses de règles strictes.

La place centrale jouée par les structures villageoises change-t-elle les rapports de pouvoir?

Il se produit en effet, semble-t-il, des redistributions. Les vieux doivent laisser la place aux jeunes mieux formés qui assurent souvent l'animation et la tenue des comptes. Cela suscite bien entendu des disputes mais aussi la recherche d'accords, par exemple entre éleveurs et agriculteurs. Cela permet aussi de clarifier les relations financières (l'aide des bailleurs de fonds est en effet conditionnée à l'engagement financier du village). Au Mali, par exemple, les producteurs de coton participent au débat sur les priorités de développement pour lesquelles ils sont ensuite appelés à contribuer ■

Vu d'Amérique latine

Extraits des conclusions d'un séminaire organisé à Santiago du Chili en décembre 1994 autour des questions de décentralisation.

" La participation populaire dans la prise des décisions locales, régionales et nationales suppose au préalable (...) un fonctionnement démocratique.

La participation nécessite la présence d'un leader ou d'un animateur (...). Il doit être l'agent de liaison entre les besoins de la population et les volontés des structures politico-administratives afin de mettre en place des solutions alternatives.

La participation doit prendre appui sur des échanges réciproques d'informations et une formation permanente en vue de développer une prise de conscience.

Avec la participation, les populations deviennent co-responsables des décisions prises et s'approprient les actions et leurs territoires; la participation peut aller jusqu'à l'autogestion (...)"

Le Mali cherche sa voie

Depuis la Révolution de 1991, le Mali a opté pour une réelle décentralisation. La population a été largement associée lors de nombreux débats locaux. Explications avec Ousmane Sy¹.

« On ne fait pas une grande réforme par décret. » D'entrée de jeu, Ousmane Sy, chef de la mission de décentralisation au Mali, donne le ton. La décentralisation, ce n'est pas seulement l'affaire de l'administration mais d'abord celle de la population, ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité. En effet, explique-t-il, "l'État très affaibli" n'aurait pas eu la capacité d'imposer cette réforme tellement "la rupture entre le pays réel et le pays légal" était profonde.

Selon lui, ce choix de la décentralisation correspond à l'histoire profonde du pays. "Le Mali a été construit autour de très vieilles nations qui avaient une grande autonomie. De plus, l'insertion du Mali dans des courants d'échanges, son ouverture vers l'extérieur facilitent la démarche de décentralisation." Une fois les grands principes affirmés, restait à définir une méthode réellement participative. Première étape: mettre en place un groupe d'études et de mobilisation. Il ne s'agissait pas d'un groupe d'experts issus du sérail administratif mais plutôt d'un réseau de personnes chargées d'animer les débats à tous les échelons. Dans les onze mille villages du Mali ont fleuri des lieux

de discussion. "J'ai été surpris par la passion des débats et par la profondeur de l'exercice", confie Ousmane Sy.

Cette phase de discussion, longue (elle s'est étalée pendant un an) et forcément décousue, avait pour première ambition de réconcilier les habitants avec leur territoire. "Jusque là, explique Ousmane, les gens ne s'en sentaient pas maîtres. Ils voyaient le territoire comme une simple réalité administrative." Pour la première fois, on leur demandait de dire sur quelles bases les villages pouvaient se regrouper en communes. "Des critères comme la solidarité, la proximité des services ont guidé la réflexion."

Voilà maintenant les communes, premières collectivités locales, définies. Les élections municipales, prévues en décembre prochain, permettront de désigner les élus locaux qui devront ensuite s'exprimer pour définir l'échelon administratif suivant, de type départemental. Avec toujours la même optique: partir des attentes de la base pour construire l'organisation administrative. En quelque sorte, permettre aux gens de s'approprier les institutions pour "rendre le processus démocratique irréversible".

Les marchés, ici à Mopti, peuvent procurer des ressources aux nouvelles communes

La décentralisation n'est pas de toute façon une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle permet de faire avancer les projets de développement local. Ce qui pose selon Ousmane Sy deux interrogations. De quels moyens vont disposer les nouvelles collectivités? Pas de doute, pour lui, "il faut faire émerger des ressources nouvelles". Comment? Cela pourrait passer par le développement des marchés locaux, permettant aux communes de prélever des taxes. Selon des premiers tests réalisés ici ou là, les ressources peuvent ainsi être multipliées par dix. De toute façon, ces nouvelles collectivités ne peuvent dépendre exclusivement de l'aide extérieure. "Ce ne peut être qu'un complément".

▼ Les villages, moteur du développement

L'autre question déterminante est celle d'une politique globale d'aménagement. "La logique sectorielle jusque là à l'œuvre a révélé ses contradictions et provoqué tellement de gaspillages. Il faut absolument introduire un outil de prospective." Une des pistes de réflexion est de "dépasser l'approche duale entre la ville et la campagne." Le développement rural suppose, selon lui, la constitution de "vraies villes".

Reste une question centrale: les populations ne risquent-elles pas de se sentir un peu éloignées des lieux de décision? "Il faut éviter une excessive centralisation", reconnaît Ousmane Sy. Selon lui, les villages doivent être l'espace privilégié des actions communautaires. Un certain nombre de chantiers pourraient être délégués à des groupes locaux, des associations. Là encore, il privilégie une démarche pragmatique: "Les compétences qui peuvent être assumées localement doivent l'être". Histoire de bien faire comprendre que rien n'est ficelé une bonne fois pour toute et que la décentralisation est une longue marche ■

1. Responsable de la mission décentralisation, BP 1420, Bamako, Mali.



Quels appuis de la France ?

Quel est le rôle du ministère français de la Coopération dans les processus de décentralisation en cours en Afrique ? Des responsables de ces questions précisent leur vision des choses.

Il n'est pas inutile de le dire: le sujet provoque bien des polémiques. Selon certains, les projets de décentralisation tels qu'ils apparaissent dans les pays africains sortent tout droit des tiroirs de la rue Monsieur (siège du ministère de la Coopération). D'autres, plus nuancés, estiment que les schémas d'organisation administrative retenus ici ou là s'inspirent du modèle français. On risque, disent-ils, de se retrouver avec les mêmes maux que ceux rencontrés par la société française: faible participation des citoyens, concentration des pouvoirs...

Le ministère de la Coopération, et plus précisément sa sous-direction du développement institutionnel (1), se dit plus pragmatique. De toute façon, précise Corinne Etaix, "les principes sont énoncés dans les constitutions des pays africains qui font ce choix. Leur Parlement discute et vote les lois de décentralisation".

Retour en arrière. "A la suite des mouvements de démocratisation de la fin des années 80, les pouvoirs se sont réorganisés dans différents pays. Le ministère de la Coopération a été confronté à des demandes très diverses: organiser des formations pour les cadres, mieux déconcentrer (2) les grands ministères, rédiger des textes de décentralisation, etc. Au départ, nous répondions au coup par coup, ce qui n'était pas adapté. Nous avons souhaité prendre du recul. Un groupe de travail présidé par le préfet Clauzel a tenté de mettre les problèmes à plat".

Cet état des lieux a permis de constituer au sein du ministère une équipe de travail aux compétences diverses: urbaniste, géographe, juriste... Le bureau des collectivités locales et du développement urbain n'a pas prétention à "définir un modèle", ni à "proposer un guide". Il a pour simple objectif, précise Corinne Etaix, de "mettre en relief les points saillants

de la réflexion franco-africaine en partant des préoccupations de la base".

Au ministère, on se refuse à rentrer dans le débat sur les choix institutionnels (taille des communes, rôle des partis politiques...). L'important, explique-t-on, c'est de favoriser "l'appropriation par les populations des lieux de décision". En d'autres termes, le but suprême n'est pas de parvenir à une construction juridique parfaite (existe-t-elle?) mais d'associer au maximum les habitants aux choix qui sont faits pour qu'ils se sentent concernés. Sinon, prévient Nicolas Frelot, on risque de transformer les collectivités naissantes en "coquilles vides".

"Quelle place accorder aux chefs coutumiers?" "Comment permettre aux collectivités de faire de la programmation?" "Comment générer des res-

sources pour les collectivités?". Autant de questions concrètes pour lesquelles le ministère propose différents appuis. Le programme de développement municipal veut, par exemple, promouvoir des associations de maires. Avec l'objectif de permettre aux élus de "faire remonter des informations", de réfléchir collectivement à des enjeux comme la participation ou la fiscalité locale. Les communes sénégalaises ont ainsi multiplié les marchés pour se constituer des ressources propres via les taxes.

Le ministère encourage également toutes les rencontres entre élus africains et européens. "Cela peut être intéressant pour des Africains, souligne-t-on, de voir le fonctionnement d'un conseil municipal français, de comprendre les relations entre élus et administration." Pour autant, cette démarche ne peut être la panacée. "Les élus africains et français ont des moyens d'action tellement disproportionnés. Ils sont sur deux planètes différentes. Les échanges

La décentralisation contre le développement local?

Dans un texte (1), Dominique Gentil et Bernard Husson critiquent ouvertement les modalités de mise en place de la décentralisation en Afrique. Extraits.

"La décentralisation risque fort d'être un transfert du ou des modèles européens (français, belge, suisse, allemand...) de la commune et de la région. (...) L'essentiel de l'architecture (compétences, organes délibératifs et exécutifs, fiscalité, système comptable, tutelle...) fait de larges emprunts aux modèles européens. (...)

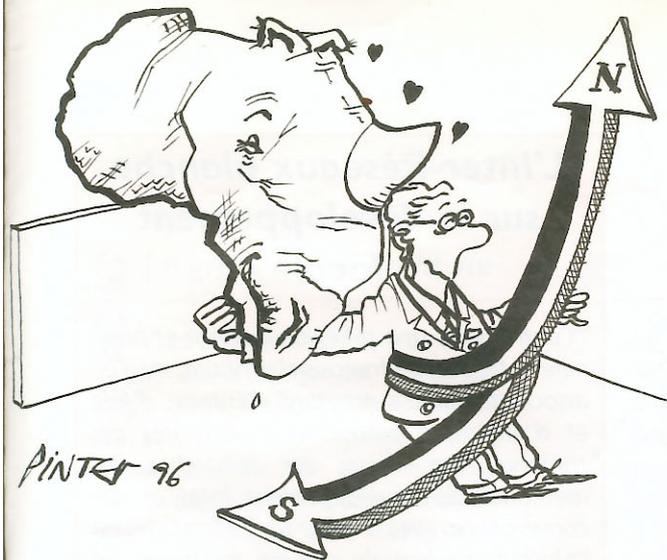
La volonté d'utiliser largement la coopération décentralisée et les collectivités territoriales françaises en appui à la décentralisation en Afrique a toutes les chances de renforcer ce processus de transfert. On se trouve ici devant un problème difficile. A la fois, il est bon que la coopération se fasse de société civile à société civile et pas seulement d'État à État, avec recours à des "experts" ou des spécialistes. Mais il faut aussi admettre que la coopération est une tâche difficile, qu'elle nécessite une connaissance approfondie des sociétés concernées, une pratique d'appui à leur créativité et que trop souvent des élus ou techniciens mal préparés ont une fâcheuse tendance à donner des leçons et à proposer uniquement des solutions qu'ils connaissent et qui se révèlent en général inadaptées.

Un des thèmes souvent évoqués est celui de la viabilité financière des collectivités territoriales de base. Là, on veut éviter les aspects négatifs du modèle français et de sa dispersion en 36000 communes. D'où le souci prioritaire d'obtenir un budget significatif, ce qui conduit à un découpage en "communes viables" regroupant, pour le milieu rural, souvent plus de 50 villages. Lorsque l'on fait remarquer que ceci ne correspond guère à un découpage social et économique, que la taille retenue ne permet guère une réelle démocratie... la réponse est que ce seuil financier est objectivement nécessaire et que les paysans s'approprient cet espace, peut-être au bout d'une génération, comme ils se sont appropriés les frontières arbitraires des États (...)"

1. Journées d'études 1995 de l'Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement (Iram)

Le DL en 7 points...

Quels sont les éléments permanents d'une démarche de développement local (DL) au Nord comme au Sud? Éléments de synthèse par Jean-Pierre Prod'homme¹



peuvent avoir des effets pervers en favorisant le transfert des modèles", prévient Lucien Cousin. Face à ce risque de mimétisme (voir encadré), des échanges entre élus africains sur une base régionale sont déjà organisés, du moins pour les responsables de grandes villes.

De façon plus générale, la possibilité d'enclencher du développement local dépendra de la capacité à organiser, à côté des pouvoirs élus, des réseaux socio-professionnels suffisamment actifs et représentatifs. A ce niveau, note-t-on au ministère, les dynamiques locales sont nombreuses tant dans les villes (développement social des quartiers) que dans les campagnes (organisations de producteurs). Seul problème – et de taille! – : les lieux de coordination et d'expression collectives sont soit inexistants, soit encore trop fragiles pour peser sur les décisions.

L'État doit continuer à jouer un rôle, insiste-t-on au ministère, en définissant le cadre dans lequel la décentralisation peut s'organiser. Celle-ci a besoin de ses deux jambes pour avancer: des collectivités disposant de compétences et de ressources (financières et humaines); des corps intermédiaires représentatifs capables de négocier avec des élus autour de propositions ■

1. Origines et définition

Cette expression "développement local", utilisée depuis quelques décennies en France, est d'un usage récent en Afrique Noire, usage largement impulsé du Nord, qui tend à supplanter celle de "gestion de terroirs" sans qu'il s'agisse en tout point de la même réalité.

Le couplage des deux termes "développement" et "local" appelle l'articulation de deux caractéristiques essentielles: la durée qui doit marquer toute démarche de développement, et l'espace, c'est-à-dire le territoire local concerné par cette démarche. Il a été défini comme "une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations" (2).

2. Quel espace pertinent?

Au Nord comme au Sud, nombre de plans d'aménagement et de projets de développement sont décidés de l'extérieur pour un territoire défini arbitrairement, parfois de très loin. Dans ce cas, plans et projets peuvent produire des effets matériels bénéfiques, mais on peut douter que ces effets soient durables dans la perspective d'un développement à long terme, progressivement maîtrisé par la population. La tentation est souvent de s'appuyer sur les délimitations administratives, établies plus ou moins artificiellement.

Quitte à retarder le démarrage du processus, la voie souhaitable serait plutôt d'initier le développement local dans des territoires correspondant à un espace de solidarité, dans lequel les habitants ont une histoire commune (parfois conflictuelle), à laquelle ils sont attachés individuellement et collectivement, dans lequel enfin ils ont envie de construire

un avenir commun. L'expérience montre que c'est une condition nécessaire à la pérennité d'une telle démarche, même si elle ne paraît pas suffisante.

3. Un projet collectif

Il n'y aurait donc pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective sur et pour un espace. Cette volonté consciente ou latente correspond à la capacité de l'ensemble des habitants quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à élaborer et mettre en œuvre un Projet collectif en rapport direct avec leurs aspirations, leurs besoins et bien sûr les ressources locales. Un tel Projet, souvent implicite au départ, et par nature endogène, doit être à l'évidence évolutif et constamment adaptatif, ce qui suppose d'en garder la maîtrise et d'évaluer régulièrement l'adéquation entre ses résultats et ses orientations.

Ainsi le projet est global, concernant toutes les dimensions de la vie collective, aussi bien culturelles qu'économiques, même si les actions mises en œuvre à un moment donné sont nécessairement sélectives. En cela, il s'oppose à une démarche qui serait presque exclusivement la résultante, sans cohérence, de projets successifs, élaborés à l'extérieur d'un territoire pour le court ou moyen terme, et généralement très sectoriels. Ces projets exogènes ne sont cependant pas à rejeter globalement; leur utilité durable est fonction de leur intégration à un projet global, et donc de la maîtrise exercée par la population concernée.

4. Le rôle des acteurs

Devant cette multitude d'expériences, il ne faudrait toutefois pas penser que la volonté populaire à l'origine d'un projet collectif glo-

1. Corinne Etaix, chargée du développement local au bureau des collectivités locales et du développement urbain; Nicolas Frelot, chargé de la coopération décentralisée (même bureau); Lucien Cousin, chef du bureau de la vie associative

2. La déconcentration se traduit par une proximité de l'administration qui détache une partie de ses agents sur le terrain.

bal est un ensemble cohérent, spontané, s'exprimant et agissant en tant que tel. Dans une grande majorité des cas, il y a une personne ou une équipe qui, ayant l'intuition porte des aspirations de cette volonté collective, va jouer, au moins à l'origine, un rôle d'initiateur, de médiateur de la mise en œuvre progressive du projet.

Et puis les multiples facettes, parfois contradictoires, de la volonté populaire vont également s'exprimer et se confronter à travers la diversité des responsabilités et des groupes structurés au sein de cette population: des élus, des collectivités territoriales bien sûr (à condition qu'ils ne s'érigent pas seuls détenteurs du projet), les associations traditionnelles, les organisations à caractère professionnel (notamment les organisations paysannes), etc. Les intervenants extérieurs (administrations, bailleurs de fonds...) ont également un rôle essentiel, au moins dans les premières étapes de la démarche de développement.

De ce fait, une telle démarche apparaît beaucoup plus complexe, enjeu de multiples stratégies de pouvoirs pouvant conduire le projet à l'usure et à la disparition, après l'euphorie ou du moins les espoirs des premières étapes.

5. La nécessaire appropriation du projet

Certes, il convient de se garder de toute illusion: la diversité d'une société locale entraîne nécessairement des oppositions et des tensions, qui heureusement permettent d'éviter des pièges d'un faux consensus, mais aussi des phénomènes de marginalisation, voire d'exclusion, de certaines parties de la population (les jeunes, les anciens, les plus démunis...). Mais la démarche de développement local ne peut être que durable sans une appropriation dont le signe est le développement de la faculté d'expression de toutes les composantes de la population.

A telle ou telle étape de la démarche, divers facteurs peuvent s'opposer à cette appropriation:

- le caractère artificiel d'une délimitation imposée du territoire;
- l'institutionnalisation et la tendance spontanée à la bureaucratisation du développement local;

- la captation durable du pouvoir pour les mêmes responsables, et les risques de notabilisation;

- le rôle excessif des intervenants;
- le manque de résultats concrets, notamment économiques entraînant le découragement, puis le dépérissement de la démarche, même si les structures subsistent...

6. La question des ressources

Les ressources humaines sont aussi primordiales que les moyens financiers, même si ceux-ci s'avèrent indispensables. C'est le projet maîtrisé qui doit décider de la progressivité des actions et des besoins de financement, et non la manne extérieure qui doit dicter les priorités du développement local.

Dans la majorité des cas, la volonté collective a peu d'effet sur le développement local si elle reste cantonnée sur le terrain idéologique sans s'investir humainement et financièrement par une part, même minime, d'autofinancement. Mais localement, deux conditions paraissent aussi essentielles pour une démarche durable et crédible pour la population: le choix et la réalisation de premières actions concrètes, à la fois symboliques et porteuses d'avenir (quelques emplois créés sur un territoire sinistré donnent confiance); l'incitation permanente à l'imagination et à la créativité des groupes sociaux et des individus, y compris dans le domaine économique.

7. Le échanges Nord/Sud

Les regards sur les expériences africaines et européennes laissent percevoir qu'il n'y a ni antériorité ni supériorité des unes ou des autres mais plutôt un ensemble de démarches, souvent originales, correspondant à des logiques et des besoins de même type. Ceci incite à accroître la réciprocité des expériences des uns et des autres, en espérant le jour où des experts africains viendront apporter leur savoir faire dans des zones rurales françaises en difficulté ■

Jean-Pierre Prod'homme

1. Professeur à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon.

2. J. Mengin (voir bibliographie ci-contre).

L'Inter-Réseaux planche sur le développement local

"Contribuer à une réflexion ouverte et originale entre acteurs français et africains, mais en associant aussi d'autres pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique autour des spécificités des contenus, des enjeux, des démarches, des méthodes du développement local et des convergences avec la décentralisation". Tel est l'objectif général du groupe de travail de l'Inter-Réseaux sur ces questions.

Concrètement, des études vont être conduites dans quatre pays africains (Sénégal, Togo, Bénin et Zimbabwe) aux contextes fort différents. Conduites en relation étroite avec des partenaires ou membres africains de l'Inter-Réseaux, ces études permettront notamment de repérer des initiatives de développement local. Il s'agira d'analyser les modes de fonctionnement, l'avancée et les difficultés des processus de décentralisation, le jeu des différents acteurs (État, élus, groupes professionnels, forces religieuses...). Cela permettra d'organiser des échanges d'expériences entre différents pays d'Afrique.

Parallèlement, le groupe proposera des activités en France: conférences-débats, visites d'expériences, publications de documents... Deux thèmes forts doivent organiser la réflexion sur le développement local: la démocratie au quotidien et la culture.

Contacts: Marie-Christine Guéneau, Iram, 49 rue de la Glacière, 75013 Paris. Tel 44 08 67 67.

Jacques Mercoiret, Ciepac, Atrium 45, 663, av. de la Pompignane, 34170 Castelnau-le-Lez. Tel 67 79 60 11.

Bibliographie

- Albert Meister. **La participation pour le développement.** Éditions ouvrières, 1977.
- Paul Houée. **Les politiques de développement rural.** Inra-Economica, 1996
- Jacqueline Mengin. **Guide du développement local.** L'Harmattan, 1989
- Benoît Lisch et Patrick Néant. **France-Afrique de l'Ouest: regards parallèles sur le développement local.** AFVP, 1995, BP 207, 91311 Monthléry cedex.
- Ministère de la Coopération et CFD. **De la gestion de terroirs au développement local.** 1994.
- Séminaire de Bamako (mars 1993). **Décentralisation, organisations paysannes et ONG au Mali.** Documents de travail de la FPH, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris.

Le grain de sel de la vie

Vous avez donné le nom de *Grain de sel* à ce qui est désormais notre revue. Le sel, comme vous le savez, est compris généralement dans toutes les communautés humaines, comme cette substance blanche, soluble dans l'eau, d'un goût piquant. Il sert à l'assaisonnement et à la conservation des aliments. Par analogie, la revue *Grain de sel* va nous stimuler dans notre travail quotidien de développement.

En milieu Suku (tribu au Sud Ouest du Zaïre) on fait manger le grain de sel, appelé Ngenza mungwa, chaque fois à quelqu'un qui est gravement malade avant tout traitement médical ou avant d'aller chez le devin. On remet le grain de sel à la jeune mariée avant d'aller cohabiter avec son mari. On distribue le grain de sel à tous les membres du clan, après avoir réglé un conflit social, après avoir enterré un mort.

Le grain de sel dans ces circonstances sociales de crise ne se donne jamais en cachette, c'est en public. Le grain de sel donné en privé n'a aucun sens. Celui qui le donne debout ou assis près du destinataire, le fait accompagner toujours d'un geste ou d'une parole.

Les chefs de clan, de village, les oncles maternels ou paternels, les parents, les aînés, utilisent le grain de sel comme symbole pour extérioriser leur attitude de bienveillance, leur option de promouvoir la vie, le succès et la fécondité (...). N'est-ce pas là toujours la même vocation du *Grain de sel* qui se veut "un espace de dialogue et d'échange d'expériences" pour une société juste, pacifique et vivante ?

Félicien Munday Mulopo
c/o M. Katosia, 23 Fulton, 1000 Bruxelles.

Plongée au Congo

Le Congo est un pays à vocation agricole. Il dispose d'énormes potentialités agro-pastorales. Mais cette agriculture congolaise ne trouve pas d'éclosion pour des multiples raisons : l'absence totale d'engins agricoles pour aider le paysan à l'ouverture des terres. Pendant plusieurs années, le paysan congolais est resté un éternel assisté. Or l'ouverture démocratique a pour entre autres conséquences, la prise en charge du paysan lui-même, à travers les organisations paysannes et rurales. En moins de cinq ans, le paysan congolais n'a pas encore acquis ce réflexe d'autogestion. Le centre de recherche agronomiques (CRA) de Loudima intervient en milieu paysan par les actions de recherche-développement, l'organisation des journées dites portes ouvertes et l'octroi aux paysans des semences améliorées des cultures vivrières...

Joseph Pandzou. CRA, BP 28, Loudima. Congo.

Autonomie de réflexion

J'espère que l'Inter-Réseaux ainsi né va faciliter la solidarité des membres par l'échange d'idées, d'informations et des réflexions surtout avec le Nord. Dans le long processus qui va finalement donner naissance à cette autonomie, les organisations du Sud ont besoin d'échanges pour améliorer leurs compétences. *Grain de sel* pourra, dans l'un de ses numéros, développer l'importance de l'autonomie de réflexion à l'intention de ceux du Sud par des exemples observés ailleurs, notamment au Nord.

Chérif Diallo
Radio rurale, BP 12, Mamou. Guinée.

Communication Nord - Sud

Parmi les innombrables causes de la persistance du sous-développement, force est de reconnaître que le manque de canaux de communication entre les acteurs du Nord et du Sud y occupe une place prépondérante. Ainsi, l'IR, par sa stratégie de "libération de la parole" serait un bon cadre d'échanges, de réflexions, d'actions et de concertations qui favoriserait :

- au Nord, l'émergence d'une conscience du citoyen sur les réalités du sous-développement ;
- au Sud, l'éclosion de la dynamique d'autodéveloppement.

Alioune Niang Mbaye
ENFEFS, BP 3259, Dakar. Sénégal.

Nouvelles pratiques

Les ONG et organisations communautaires membres de notre réseau pour la protection de l'environnement et le développement durable sont très intéressées par le déclouonnement des réflexions, par l'expression des points de vue et par l'émergence de nouvelles pratiques de développement.

Dieudonné Kambilo Bwelongo. Réseau Open DD "ASBL", BP 3178, Kinshasa/Gombe. Zaïre.

Vers une coordination paysanne au Sahel

Les organisations paysannes des sept pays du Sahel ont élaboré en avril leur charte commune. Reste maintenant à faire fonctionner cette coordination au niveau sous-régional et national pour faire vraiment entendre la voix des paysans.

Créé en 1973, le Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (Cilss) assure la mise en œuvre d'actions en faveur du développement rural des pays concernés (Sénégal, Cap Vert, Gambie, Mali, Burkina, Niger et Tchad).

Depuis 1989, il organise, avec l'appui du Club du Sahel (regroupement de plusieurs agences d'aides), des rencontres régionales d'échanges et de concertation: gestion des terroirs à Ségou au Mali (1989), foncier et la décentralisation à Praia au Cap Vert (1994).

Dans la foulée de cette dernière rencontre, les responsables des organisations paysannes présentes ont souhaité poursuivre les efforts de concertation. Objectif: faire entendre leur point de vue dans le cadre du Cilss qui privilégie, avant tout, les échanges entre représentants des États sahéliens.

Le programme Padlos (Projet d'appui au développement local au Sahel) est alors mis en place par le Cilss pour accompagner les initiatives prises à la suite de la conférence de Praia. Avec trois champs d'action: la sécurisation foncière, la décentralisation et l'accompagnement à la structuration de la plate-forme paysanne.

Pendant trois jours en avril, des représentants paysans des sept pays ont tenu le forum constitutif de la plate-forme des organisations paysannes du Sahel. Cette rencontre de Koudougou (Burkina) a été l'occasion d'élaborer et d'approuver la Charte et le règlement intérieur de cette "coordination souple". En effet, la plate-forme est pensée par ses promoteurs comme "un cadre de réflexion, de concertation et d'actions en vue de valoriser l'identité du paysan sahélien. Son ambition est la construction d'organisations locales, régionales, nationales et sous-régionales crédibles en vue d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire durable" ■

Denis Pesche

1. Siège situé au Cilss, BP 7049, Ouagadougou 03, Burkina Faso. La coordination (tournante) est assurée pendant six mois par le Burkinabé Naba Koanga Prosper Ouedraogo (Ucobam).

Charte de la plate-forme des organisations paysannes du Sahel (extraits)

"Nous productrices et producteurs ruraux des pays membres du Cilss ressentons de plus en plus de difficultés à faire face à nos besoins essentiels, du fait de la dégradation des conditions de production agricole.

La sécurité et l'autosuffisance alimentaire durable constituent dans ces conditions un enjeu majeur pour les producteurs. Les multiples entraves à l'intégration sous-régionale au plan des infrastructures, de la réglementation ont gêné le développement agricole, la solidarité, les échanges entre les producteurs. Elles ont été aussi un frein à la nécessaire volonté de promouvoir un avenir commun.

La synergie des efforts des organisations paysannes à travers la plate-forme s'avère comme une réponse pertinente pour maîtriser l'enjeu de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire durable. Sa mise en place, exigée par le contexte de grande interdépendance de nos économies et de notre environnement a été le fruit commun de notre volonté et de celle de nos États. En cela, elle constitue à la fois un espoir et un défi.

Un espoir dans la mesure où le devenir de notre sous-région requiert une implication véritable à tous les échelons de décision des producteurs, à travers des organisations représentatives. Un défi parce que nous sommes conscients que cette implication ne se décrète pas, et qu'elle passe par la consolidation d'organisations professionnelles viables. Celles-ci constituent les outils de notre participation à la vie économique et politique en assumant l'expression de nos points de vue et en présentant nos intérêts économiques et sociaux (...)

Il s'agit pour les organisations signataires de la présente charte de s'organiser afin de :

- Représenter les organisations paysannes au niveau national et sous-régional.
- Constituer un cadre d'échange d'expériences autour des politiques de développement.
- Constituer un cadre de formulation des politiques de développement tenant compte des points de vue des paysans.
- Constituer une force de lobbying (...)

L'objectif organisationnel est de mettre en place une coordination nationale qui sera le répondant de la plate-forme au niveau de chaque pays (...)

La plate-forme a pour mission de développer des activités qui soutiennent les formes structurelles et fonctionnelles de ses membres à travers notamment :

- Des ateliers de travail et d'échanges autour de thèmes précis suivis de propositions sur les stratégies et politiques de développement.
- Des ateliers spécifiques de formation des leaders afin de développer d'une part leur capacité de formulation d'alternatives tenant compte des préoccupations des paysans et d'autre part leur aptitude à négocier.
- Des activités de publication, de diffusion en information, éducation et communication à l'intention des paysans essentiellement.

L'objectif de l'autopromotion commande aux membres de la plate-forme de compter avant tout sur leur propres capacités à prendre en charge les coûts de fonctionnement de leurs structures et le financement de leurs activités. Pour ce faire, il est institué des droits d'adhésion et de cotisations annuelles (500 000 Fcfa par pays). L'appui des partenaires devra être conçu et sollicité seulement comme complément des ressources propres (...)"

AFDI Pour un vrai partenariat entre paysans

Début avril, l'association Agriculteurs français et développement international (Afdi) a tenu ses journées nationales. L'originalité principale, c'était la présence très active d'une trentaine de responsables paysans du Sud, représentant onze pays (essentiellement africains). Avant de participer à ces rencontres, ils avaient séjourné sur des exploitations de militants de l'Afdi afin de mieux comprendre les réalités françaises.

Dans les trois ateliers (gestion, formation et partenariat), la question du "comment travailler ensemble?" a fait l'objet de longs débats. La coopération d'agriculteur à agriculteur, à la base de la démarche originale de l'Afdi, n'est pas toujours comprise par les paysans du Sud, plus habitués aux relations avec des bailleurs de fonds (voir également page 24). Et pourtant, cette coopération entre paysans semble vitale, aux yeux de Henry Jouve, le président de l'Afdi, pour "réguler l'économie agricole au profit des paysans". Cela suppose donc d'approfondir les relations et d'être plus au clair sur l'identité de l'Afdi en tant que partenaire du développement. Le principe d'une charte de partenariat a ainsi été retenu. "Avant de vouloir se mettre autour d'une table à Genève ou ailleurs, prévient Henry Jouve, il faudra déjà apprendre à se connaître, à identifier des alliances possibles et celles qui ne le sont pas et enfin à s'épauler mutuellement".

Dans un discours très politique, Luc Guyau, le patron de la FNSEA (principal syndicat agricole français), a plaidé pour la constitution "d'une internationale des paysans". Il s'est élevé contre l'idée, défendue par les plus libéraux des agriculteurs, selon laquelle les excédents agricoles des pays riches pourraient nourrir toute la planète. "Nous rejetons tout impérialisme agricole parce que les paysans français, américains ou australiens ne pourront jamais, seuls, faire face aux problèmes de notre planète".

Tout en considérant qu'il fallait "maintenir l'aide alimentaire dans la mesure où

elle est nécessaire et ne déstructure pas les économies locales", Luc Guyau a plaidé pour "plus d'ordre dans le commerce international". Il s'est élevé contre "l'ambition de certains pays industrialisés de développer les échanges agricoles en faisant table rase des spécificités humaines, sociales et d'aménagement du territoire des différentes régions du monde". Face au danger du rouleau compresseur du libre-échange mondial, il propose d'intensifier la coopération internationale, dont l'objectif doit être de "développer les productions locales pour atteindre la plus large autosuffisance alimentaire." Certains diront que le combat est bien inégal...

Contact : Afdi, 11 rue de la Baume, 75008 Paris. Tel 45622554. Fax 42895816.

L'EUROPE ET LE CACAO Chance pour le karité ou duperie générale?

La menace planait depuis quelques années et c'est maintenant officiel : l'Union européenne autorise l'emploi de 5 % de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat. Il s'agit en fait de la possibilité pour les quinze pays de l'Union de mettre en œuvre une pratique déjà en vigueur dans sept d'entre eux (dont la Grande-Bretagne).

Quelles seront les conséquences pour les pays producteurs ? Bien entendu, on assiste à une bataille de chiffres. Pour les experts de Bruxelles, pas de problème : les producteurs ne seront pas affectés par la baisse de la demande dans la mesure où jusque là, la production était en déficit par rapport à la consommation. Son de cloche diamétralement opposé du côté de l'Association des pays producteurs de cacao (APPC) qui chiffre les pertes à 300 millions de dollars, dont la moitié affectant l'Afrique. L'APPC craint surtout que les États-Unis n'emboîtent le pas à l'Europe, entraînant les prix dans la spirale de la baisse.

Pour faire passer la pilule, les Quinze mettent en avant la possibilité d'insérer du

beurre de karité dans la fabrication du chocolat. Le Burkina Faso et le Mali ainsi que des parties sahéliennes du Nigeria, du Togo, du Bénin, du Ghana et de la Côte d'Ivoire pourraient ainsi profiter de cette situation. Les chiffres les plus fous courent à ce sujet (le Burkina, dit-on, pourrait produire à l'avenir 460 000 tonnes d'amandes de karité) mais on peut s'interroger sur leur fiabilité. L'objectif ne serait-il pas plutôt de diviser (les pays africains) pour mieux régner ?

Trop d'incertitudes pèsent pour l'instant sur le karité pour qu'il puisse se substituer au cacao. Cette production est encore trop fluctuante, mal maîtrisée pour intéresser véritablement les industriels. Ceux-ci risquent donc de se tourner vers l'huile de palme qui est activement soutenue par des grands groupes oléagineux.

Reste que dans ce débat, les producteurs que tous les intervenants prétendent défendre, n'ont pratiquement pas eu droit à la parole. Dans ce numéro, *Grain de sel* publie le point de vue de la fédération des unions des groupements naam (Burkina Faso) sur les opportunités offertes par cette situation nouvelle. Nous attendons l'avis et les propositions des autres producteurs pour alimenter un débat (jusque-là confisqué !).



Quel avenir pour le cacao ?

L'espoir des producteurs de karité

“De l'avis de nos producteurs paysans, le karité est une plante à l'état sauvage dont la croissance et le développement sont lents et qui ne produit pas chaque année mais tous les trois ou quatre ans. Cette situation de la plante limite sa production.

Pour augmenter considérablement la production du karité, il faudra mettre en place des programmes de recherche en Afrique autour des points suivants :

- amélioration du cycle de production
 - création de variétés très productives
 - lutte contre les ennemis du karité.
- Ce type de recherche doit être participatif, c'est-à-dire fait par les chercheurs et les producteurs, et ce pour favoriser le transfert des résultats en milieu rural. Un tel travail de recherche permettra sans doute à terme la maîtrise technique de la culture de karité.”

Bernard Lédéa Ouedraogo, Fédération des unions de groupements naam, BP 100, Ouahigouya, Burkina Faso. Tel 55 04 11.

MONOCULTURE COTONNIÈRE Réaction et mise au point

Dans notre n° 1, nous avons publié (p. 19) un article intitulé “Burkina : quelle alternative à la monoculture cotonnière ?”. Il nous a valu une réaction d'Alfred Schwartz, sociologue à l'Orstom, dont nous donnons ici quelques extraits.

“L'auteur peut-il ignorer ce que dans la langue française le terme “monoculture” veut dire ? “Culture d'un seul produit”, lit-on dans le Petit Robert (...). L'auteur peut-il en second lieu ignorer que jamais aucun paysan de l'Ouest burkinabé, la grande région productrice de coton du pays, n'a pratiqué cette culture de rente autrement que dans le cadre d'un système de culture dont la finalité première restait de pourvoir aux besoins alimentaires du groupe domestique ? (...) Le coton représente aujourd'hui dans cette région environ 40 % de la superficie totale cultivée dans

les exploitations cotonnières fonctionnant en “culture attelée”, environ 20 % seulement dans celles en “cultures manuelles” (...). Ne pas admettre que la culture de coton puisse de nos jours avoir une place à part entière dans les systèmes de culture qui l'ont adoptée, c'est-à-dire une culture venant en plus des cultures vivrières traditionnelles et ne se substituant pas forcément à l'une ou l'autre de celles-ci, c'est ne pas reconnaître que la culture de coton peut jouer un rôle dans le développement économique et social du pays, et ce faisant, apporter de l'eau au moulin de l'afro-pessimisme ambiant”.

Note de la rédaction

Effectivement, nous aurions dû citer la source de cette information. Elle est extraite d'un rapport de mission Afdi (octobre 1995) sur un programme d'appui aux OPA au Mali et au Burkina.

Cette réaction d'un membre de l'Inter-Réseaux nous donne l'occasion d'explicitier notre méthode de travail. *Grain de sel* n'est pas une revue scientifique dans lequel tous les points de vue exprimés reposeraient sur une démonstration rigoureuse. Le journal est notamment nourri par des informations recueillies par des canaux divers (missions, rencontres en France, extraits de la presse). Nous tentons dans la mesure du possible de vérifier les informations mais ce n'est pas toujours possible. Dans le doute, nous préférons souvent publier l'article à condition qu'il contribue aux débats de l'Inter-Réseaux. Sinon, les colonnes de *Grain de sel* ne seraient réservées qu'à ceux qui ont le temps et les moyens d'analyser et d'écrire (chercheurs, journalistes...). Tel n'est pas l'objectif de *Grain de sel* qui se veut avant tout un lien entre les 5600 membres de l'Inter-Réseaux.

Rectificatif

Dans le n° 1, nous avons publié un article sur l'expérience de minoteries maliennes gérées par les paysans. Plusieurs lecteurs nous ont signalé que ces minoteries avaient rencontré dernièrement de sérieuses difficultés, certaines d'entre elles cessant même leurs activités. Toutes nos excuses pour ces informations incomplètes que nous souhaitons actualiser dans un prochain numéro. Avis aux connaisseurs !

VIA CAMPESINA Faire entendre la voix des paysans

En avril, Via Campesina s'est retrouvé pour la deuxième fois au Mexique. Elle regroupe actuellement 69 organisations paysannes de 37 pays différents. Les continents y sont très inégalement représentés : en Amérique (du Nord et surtout du Sud) une trentaine d'organisations se retrouvent dans Via Campesina alors que deux seulement proviennent d'Afrique : Kenyan National Farmers Union (Kenya) et Urcak (Mali). Ceci explique pourquoi sa déclaration finale est très influencée par le contexte agricole latino-américain.

“Le système économique néo-libéral qui prévaut à l'échelon mondial est la cause principale de l'appauvrissement croissant des agriculteurs et des ruraux en règle générale. Il est responsable de la destruction de la nature, de la terre, des plantes, de la faune et des ressources naturelles.” Pour Via Campesina, les responsabilités du libéralisme sont écrasantes dans la situation chaque jour plus difficile des paysannes du monde. L'organisation dénonce ainsi très violemment le rôle des “gros propriétaires et des corporations internationales”, notamment pour la confiscation des ressources génétiques. Elle s'en prend également aux politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale qui conduisent à des politiques sociales de plus en plus cruelles pour les populations.

Via Campesina demande à être associée à la prochaine conférence des Nations-Unies sur l'alimentation (novembre 1996) en indiquant qu’“aucune solution ne sera possible sans la participation active des cultivateurs”. Elle compte par ailleurs prendre des initiatives pour promouvoir “le commerce juste avec une participation directe des producteurs et des consommateurs”. Elle veut enfin faire du 17 avril “journée internationale de protestation contre l'oppression des paysans du monde entier”, en souvenir de l'assassinat de 23 Brésiliens (voir p. 24).

Contact en France : Confédération paysanne, 104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet. Tel 4362 8282. Fax 4972 0501.

Fréquence verte (radio)

Periscoop - Syfia



C'est une première et c'est plutôt réussi. L'agence de presse Periscoop lance son magazine radio centré sur le monde rural africain.

Au sommaire du magazine de juin, le portrait d'un paysan béninois, ancien bachelier en échec qui "n'a pas choisi son métier mais qui l'aime", la rencontre avec le leader agricole guinéen Moussa Para Diallo qui explique pourquoi et comment "il faut changer la mentalité dans ce pays" sans oublier de la musique du Mali pour refuser "la fatalité de la sécheresse".

Le ton est direct, sans langue de bois et les idées soulevées sont accessibles au plus grand nombre. Cela devrait permettre de nourrir la grille des programmes des radios africaines francophones de plus en plus nombreuses mais trop souvent pauvres en moyens de production (une centaine d'entre elles ont déjà reçu la cassette). Cela peut aussi être un bon support pour des formations, voire des débats dans les villages.

Pour plus d'informations : Antoine Labey, Périscoop-Syfia, Agropolis international, 34394 Montpellier cedex 5. France. Tel (33) 67047581.

Les systèmes agroalimentaires

Les cahiers de la Recherche-développement

"Comment peut-on nourrir les villes en s'appuyant sur les agricultures paysannes existantes ?" Cette question est un peu le fil conducteur des cinq contributions réunies dans ce n° 40. A noter en particulier l'analyse de l'alimentation populaire à Abidjan depuis la dévaluation du Fcfa où il apparaît que le mode de consommation en dehors du domicile tend à se développer, contribuant ainsi à l'essor de du secteur informel alimentaire.

Cirad-Sar, service édition, BP 5035, 34032 Montpellier cedex. Tel 67615800. Prix 60 FF.

Cheminement démocratique des organisations paysannes, jeux de pouvoir, démagogie ou influence extérieure?

Bernard Njonga et E. Dikongue Matam

1994, le mouvement paysan au Cameroun souffle ses dix bougies, grand et affaibli en même temps par des déchirements et des querelles intestines soigneusement entretenues par le pouvoir. Ce recueil tente de restituer les jeux et les enjeux, les ruses et les astuces qui ont eu cours durant cette année fatidique.

Centre de documentation du Saïld, BP 11955, Yaoundé. Cameroun. Prix 6500 Fcfa.

Le financement décentralisé

Revue Tiers-Monde

"Est-il légitime d'appliquer au secteur financier les approches habituelles de la théorie classique, c'est-à-dire de considérer le secteur financier essentiellement comme un marché ?" A travers l'étude de divers systèmes financiers décentralisés (Bangladesh, Bénin, Guinée, Mexique...), les auteurs montrent combien est fragile la séparation entre le formel et l'informel. Ils s'interrogent donc sur "la pertinence de politiques macro-économiques élaborées pour la seule partie officielle du système qui souvent ne concerne que 10 % de la population : celle qui est bancable". PUF, 14 av. du Bois de l'Epine, BP 90, 91003 Evry. France. Tel 60778205. Prix 145 FF.

L'organisation du monde agricole

Coopération française

Dans ce petit document, le ministère français de la Coopération explique les grandes lignes de ses programmes de professionnalisation de l'agriculture. Quelques dynamiques africaines ainsi que des partenaires français sont présentés rapidement dans ce document très accessible.

Communication du ministère, 20 rue Monsieur, 75007 Paris. France. Tel 47831167. Gratuit.

En vrac

Développement participatif d'innovations agricoles de Jürgen Werner (GTZ).

TZ, Verlagsgesellschaft mbH, Postfach 1164, D-64373 Rossdorf. RFA.

Former à la gestion participative et démocratique du développement

de R. Colin et E. Parodi. Un manuel à l'usage des formateurs. Irfed, 49 rue de la Glacière, 75073 Paris. Tel 43319890. Prix 150 FF (ou 180 FF pour l'Afrique).

Pour une agriculture citoyenne. Propositions d'une nouvelle répartition des aides publiques à l'agriculture

Groupe Paysans et citoyens, 14 rue Souchu-Servinière, 53000 Laval. France. Tel 43566439. Prix : 15 F.

Weziza Glesiton (Bénin)

Le n° 1 du journal des paysans du Zou avec notamment un article sur le premier forum national paysan.

BP 190, Bohicon. Bénin. Tel (229) 51 04 94.

Quand le Paysan s'éveillera, le Bénin se développera

Triennal d'Informations Générales, d'Echanges et de Communication des paysans du Zou
1994 - 1996 - 1998
Prix 150 F CFA

EDITORIAL
LA FÉDÉRATION DES
DRACULA - VAMPIRE -
DE MONDÉ - PAYSAN

PREMIER forum national Paysan
LA MARCHÉ VERS L'UNITÉ
DES PRODUCTEURS
CAMPAGNE COTONNIÈRE 93 - 94
**INEGALE
REPARTITION**

Pour ce paysan courbé et écorché, le soleil se lève un jour.

L'Afrique nouvelle

Depuis près de 25 ans, l'ONG du Sud, Environnement et développement du tiers monde (Enda), basée à Dakar, agit pour "aider les pauvres à s'aider". Jacques Bugnicourt, son fondateur, parle de ce qui bouge en Afrique.

“Quelque chose, à l'évidence, craque, mais c'est le visage postcolonial de l'Afrique. Ce qui m'intéresse, c'est ce qui va émerger, et de ce point de vue-là, je suis plutôt optimiste. Au Sénégal, il n'existait, il y a quinze ans, que quelques groupes paysans, aidés par des ONG. Aujourd'hui, trois millions de personnes à la campagne sont organisées et ils se rapprochent maintenant des pêcheurs et des éleveurs. Les groupements de jeunes ne s'occupaient, il y a encore peu de temps, que de sport, mais maintenant, leurs associations sont à la fois culturelles et sportives et se préoccupent également du sida et de l'emploi. (...) Quelque chose de violent se produit, mais quelque chose d'autre naît, grâce à la poussée de jeunes pleins d'inventivité et de fantaisie.”

Politis du 15 mai 1996. France

Le fardeau de la dette

L'ONU a lancé un vaste programme (25 milliards de dollars sur dix ans) pour "accélérer le développement de l'Afrique". Aucun "décollage" économique ne sera possible sans allègement de la dette.

“En 1980, le remboursement de la dette multilatérale (due principalement au FMI et à la Banque mondiale) représentait 8 % du total du service de la dette extérieure des pays de l'Afrique subsaharienne; en 1995, la proportion a atteint près de 40 % (...). Le service de la dette de ces pays a, en moyenne, "dépassé les investissements publics dans les secteurs de l'éducation et de la santé (...)", rappelle l'ONU. "Pour un peu moins que ce qui est dépensé aujourd'hui pour le service de la dette, fait de son côté observer Oxfam, une ONG britannique, il serait possible de faire des investissements qui, à l'horizon de l'an 2000 pourraient sauver la vie de 21 millions d'enfants et fournir à plus de 90 millions de femmes et d'enfants l'accès à une éducation de base.”

Le Monde, 16-17 mars 1996. France.

SYFIA

“Toi aussi tu es agriculteur?”

Cet article du journaliste béninois Jérôme Adjakou Badou relate les débats des journées nationales de l'Afdi (voir p. 21). Il explique la richesse mais aussi les ambiguïtés de la relation "de paysan à paysan, basée sur l'égalité" que l'Afdi entend promouvoir.

“Cette philosophie qui privilégie les échanges d'expériences a du mal à passer en Afrique. Madeleine Favre-Félix, agricultrice française du Jura, en a fait l'expérience à Madagascar. "Ce qui était difficile, c'est de se présenter comme agriculteur", confie-t-elle. Alors que l'agricultrice s'attendait à discuter d'égal à égal avec ses collègues malgaches, ceux-ci avaient une toute autre idée de leur interlocutrice. (...) "Les paysans malgaches attendaient de nous plus que nous ne pouvions leur donner. Ils ont gardé cette attitude de quémander de l'argent. Nous leur avons tout de suite dit que nous ne sommes pas des bailleurs de fonds, que nous venions en tant que collègue. (...)". Stanislas Rakotondramena, agriculteur de Madagascar, confirme : "il est difficile pour les paysans du Sud de comprendre que ces gens de l'Afdi sont vraiment des paysans. On pense que ce sont des technocrates et des bailleurs de fonds".

Agriculteur du nord de la Côte d'Ivoire, Lassina Koné soutient à l'inverse que "Les Blancs peuvent nous apporter de l'argent. Regardez par exemple ce qui nous est arrivé avec la dévaluation. Ils pensent qu'ils n'ont pas les moyens. Nous, on voit qu'ils ont les moyens." (...) Pour Henri Joue, le président de l'Afdi, les échanges représentent le "fonds de commerce" de son institution. Mais cette volonté d'un partenariat égalitaire n'a pas encore conquis le vocabulaire. Ainsi, les agriculteurs vont en "mission" en Afrique alors que les paysans africains sont des "stagiaires" en France.

On n'est pas loin du vocabulaire classique : les Européens qui vont travailler en Afrique sont des "coopérants" ou des "experts en mission" alors qu'en Europe, les Africains sont des "travailleurs immigrés" (...) Certains proposent d'appeler "délégués" ou "animateurs" les paysans du Sud qui séjournent en France. "L'autre coopération" est à la recherche d'un autre vocabulaire.

Autre point sensible : la durée des séjours. "Les agriculteurs français, parce qu'ils sont souvent pressés, n'ont pas toujours le temps de bien s'imprégner de nos réalités. (...) ", se plaignent les agriculteurs africains. Ces "missions-éclair" ne favorisent pas une bonne connaissance de chacun des partenaires.

Les Français opposent qu'ils ne peuvent pas abandonner leurs exploitations pendant longtemps. "Et pourtant, nous, nous laissons nos champs parfois, pendant deux mois pour séjourner en France", rétorquent les Africains. "C'est vrai mais chez vous, vous avez toujours un parent pour s'occuper de votre champ pendant votre absence", argumentent les Européens. (...)

A l'arrière-fond de ce débat, la différence de perception du temps entre les partenaires africains et français.”

Bulletin de presse n° 88 de Syfia, mai 1996.

La tragédie des paysans du Brésil

Le 17 avril, 23 paysans sans terre étaient tués par la police militaire dans l'État amazonien du Para. Énième épisode de la lutte sanglante pour le droit à la terre...

“Le sociologue Herbert de Souza estime que 1 % des propriétaires possèdent 44 % des terres du pays. "Il existe au Brésil la plus grande concentration foncière du monde. Nous avons des propriétés qui sont aussi grandes que des pays européens." Selon le dernier recensement de 1991, il y avait trois millions d'exploitations agricoles mais 58000 d'entre elles occupaient la moitié de la superficie totale (...)

Dénonçant les lenteurs et les ambiguïtés de la réforme agraire, une organisation s'est développée avec le soutien d'une partie de l'Église : le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST). C'est un de ses dirigeants locaux, Oziel Pereira, âgé de 18 ans, que les policiers militaires visaient le 17 avril. (...) La Commission pastorale de la terre estimait en décembre dernier que les conflits liés à la question agraire avaient fait 976 morts en dix ans.”

Le Monde du 23 avril 1996. France

Les nouveaux ruraux

La Voix du paysan, mensuel sur le monde rural, ouvre le débat : quelle est la stratégie du développement rural au Cameroun ?

“On ne parle presque plus du phénomène d'exode rural au Cameroun. Si on n'en parle plus, ce n'est pas parce que nos grandes villes ont cessé de s'agrandir. C'est tout simplement parce que de nos jours, le phénomène inverse a pris le dessus, et personne n'en parle. De plus en plus, le milieu rural compte parmi ses adeptes, les fonctionnaires d'hier soit retraités ou compressés, soit encore en activité. Tant mieux, pourrait-on dire, si on convient tous que le monde rural regorge d'impressionnantes ressources naturelles qui, mieux exploitées contribueraient considérablement au décollage économique du Cameroun.”

La Voix du paysan, mai 1996. Cameroun.